

MODERNISATION DES DIFFÉRENTS
DOMAINES DE TRANSPORT

27 NOUVEAUX NAVIRES POUR RENFORCER LA FLOTTE MARITIME NATIONALE

P. 5



TROIS TRAFIQUANTS ARRÊTÉS
AU CENTRE-VILLE D'ORAN

UN RÉSEAU NATIONAL DE TRAFIC DE DROGUE DÉMANTÉLÉ

P. 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1995 | Ven. 4 - Sam. 5 octobre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT
DE LIGUE 1, 7^E JOURNÉE

AFFICHE PALPITANTE À SÉTIF

P. 17

ALGER A FRÔLÉ, JEUDI, LA PANNE SÈCHE

STATIONS-SERVICE À SEC ET INTERROGATIONS



DISPONIBILITÉ DES CARBURANTS

Les assurances de Naftal

P. 3

ECOLE DES CADETS
DE LA NATION DE BLIDA
**INAUGURATION
OFFICIELLE
PAR LE CHEF
D'ÉTAT-MAJOR
DE L'ANP**



Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé jeudi à l'inauguration officielle de l'Ecole des Cadets de la nation de Blida (1^{re} Région miliaire).

P. 6

LA COOPÉRATION ALGÉRO-
FRANÇAISE AU BEAU FIXE
**DES PROJETS
INDUSTRIELS
POUR
DYNAMISER LE
PARTENARIAT**

P. 5

DESSERTE AÉRIENNE
ALGER-MONTRÉAL

**AIR ALGÉRIE
AUTORISÉE À
AUGMENTER LA
FRÉQUENCE DE
SES VOLS**

P. 6



RÉVISION DE LA CONSTITUTION

QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

P. 4



4,5 millions de billets ont été demandés pour les 64 matches de la Coupe du monde 2014 à une semaine de la fin de la première phase de vente.

280 commerçants ont été désignés par la direction du commerce de la wilaya de Bouira pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd el-Adha.

800 postes de formation sur site sont ouverts auprès des entreprises du bâtiment et travaux publics à Oran.

Contrats de pré-emploi pour un million de personnes

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a déclaré, jeudi, que près d'un million de personnes ont bénéficié de contrats de pré-emploi.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que des modifications ont été apportées à la formule de pré-emploi en vue de permaniser les bénéficiaires de ces contrats.

M. Benmeradi a réitéré l'engagement du gouvernement à accompagner et aider ces jeunes, notamment les universitaires, à acquérir une expérience et un savoir-faire.

Concernant le recrutement de ces jeunes dans l'administration publique, le ministre a précisé que le recrutement se fait dans le cadre de la loi de finances qui accorde de nouveaux postes d'emploi à l'administration en fonction des moyens matériels



disponibles, soulignant que la priorité est accordée aux jeunes qui travaillent dans le cadre des contrats de pré-emploi.

25 documentaires sur la Révolution en cours de réalisation



Le ministre des Moudjahidines, Mohamed-Cherif Abbas, a déclaré, jeudi à Alger, que pas moins de 25 documentaires sur la guerre de Libération sont actuellement en cours de réalisation.

Répondant à une question d'un membre du Conseil

Clôture des Journées d'information sur les services de la Sûreté nationale

Les Journées d'information sur les services de la Sûreté nationale, organisées depuis trois jours à El-Bayadh et qui ont pris fin jeudi, ont drainé un public nombreux. Cette manifestation, qui a eu pour cadre la salle omnisports jouxtant le stade communal d'El-Bayadh, a attiré un large public venu s'informer sur les différentes missions dévolues à ce corps sécuritaire, le progrès qu'il a atteint, et les moyens modernes utilisés dans la lutte contre les différentes formes de criminalité.

Inscrites dans le cadre du plan de communication élaboré par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), ces journées ont pour objectifs le rapprochement du citoyen, par le développement d'une police de proximité, la mise en exergue du rôle de ce corps constitué et de ses différentes missions de sécurité et de protection des personnes et des biens, a indiqué l'inspecteur régional de la Police de l'Ouest, Arezki Hadj Saïd, lors de la cérémonie de clôture.

M. Hadj Saïd s'est, à cette occasion, félicité du suc-

cès de ces journées d'information, au regard du large intérêt porté par le public à cette manifestation placée sous le signe de "l'année de l'Algérie pour la prévention de proximité en milieu urbain"



Morte depuis une année, la photo d'une grand-mère dans Google Street View

Magie d'Internet et de la technologie moderne, grâce à Google Street View, une femme vient de ressusciter sur un cliché bien qu'elle soit morte depuis plus d'un an. Dustin Moore, son petit-fils, a découvert l'une des toutes dernières photos de son aïeule en se promenant sur Google Street View. Dustin Moore a en effet fait une découverte à laquelle il ne s'attendait certainement pas. Celle de découvrir sur l'un des clichés de ce service de navigation virtuelle, la silhouette de sa grand-mère décédée pourtant depuis un an ! Décédée depuis un an, sur le cliché de Google Street View trouvé par Dustin, l'aïeule de ce dernier se trouvait pourtant encore bel et bien encore en vie, assise sur le perron de sa maison par une belle journée ensoleillée. "Ce qui m'a surpris, c'est que Google a capturé l'une des dernières photos de ma grand-mère, parce qu'elle est décédée moins d'un an après ce cliché", a indiqué Dustin Moore. "Je pense que c'est une image géniale et réjouissante parce qu'elle montre à quel point elle était décontractée et géniale. Cela ne veut peut-être pas dire grand-chose pour les autres, mais je me suis dit que j'allais la partager". Comme si sa grand-mère n'était pas vraiment partie. Ravi de pouvoir retrouver ainsi sa grand-mère Alice l'Américain a aussi réalisé que de nombreuses personnes étaient tout aussi heureuses que lui de retrouver la vieille dame explique Dustin à Katu.com. Pour Dustin Moore, ce cliché est bien plus qu'un heureux hasard. Comme il l'explique, pour lui, tant que la photo sera en ligne, sa grand-mère n'est pas vraiment partie... "Elle veille sur nous".

Narbonne hérite de 300.000 euros d'un particulier reconnaissant

La municipalité de Narbonne va hériter, en période de retenue budgétaire, de plus de 300.000 euros légués par un administré reconnaissant, a-t-on appris jeudi auprès de la mairie audoise. Les conseillers municipaux devaient délibérer jeudi soir pour accepter ou non le legs testamentaire d'un Narbonnais décédé le 12 mars, a indiqué à l'AFP Patrick Nappez, chargé de mission au cabinet du maire PS Jacques Bascou. "Je suppose qu'il y aura unanimité", a plaisanté M. Nappez. "Je vois mal le moindre élu, même d'opposition, ne pas approuver le fait que la ville accepte le don". Le disparu a laissé 476.792,43 euros de liquidités et une maison d'habitation estimée à 185.000 euros. Cette personne dépendante voulait manifester sa gratitude envers le Centre communal d'action sociale qui s'était occupé de lui. La loi imposait qu'il transmette au moins la moitié de ses biens la "réserve globale" en termes notariaux) à son héritier naturel. L'autre moitié la "quotité disponible" ira donc à la ville; en contrepartie, "cet argent doit être consacré au financement d'opérations en faveur du pôle social". La municipalité est plus habituée aux donations d'œuvres d'art. Elle rendra hommage au donateur pour son "geste altruiste", a ajouté M. Nappez.

D
i
x
i
t



Ramtane Lamamra :

"L'Algérie mobilisera toute sa diplomatie pour que le sommet du Koweït soit différent en termes de qualité, des deux précédents, d'autant qu'il sert l'intérêt des groupes, arabe et africain. Le sommet arabo-africain doit être réaliste pour permettre d'instaurer une relation stratégique durable qui sert tous les intérêts. Une commission mixte économique algéro-koweïtienne se tiendra dans les prochaines semaines dans la capitale koweïtienne, elle sera de nature à ouvrir de larges horizons de partenariat entre les deux pays."

ALGER A FRÔLÉ, JEUDI, LA PANNE SÈCHE

Stations-service à sec et interrogations

Chéraga, Bouchaoui, la Bridja (Staouéli), Zéralda, les stations-service situées sur le territoire de ces communes ont été prises d'assaut, jeudi, par les automobilistes en quête de carburants pour leurs véhicules. De longues files de voitures se sont formées tout au long de la journée de jeudi et jusqu'à tard dans la nuit devant les stations-services qui avaient encore du carburant dans les cuves. Certaines stations-service avaient écoulé en un temps record le quota qui leur était réservé pour "tenir" deux jours.

PAR SADEK BELHOCINE

Elles étaient en rupture de stock à l'image de celle du centre-ville de Zéralda où l'accès était tout simplement fermé. Pas une goutte d'essence. Ni "normal", ni "super" mais encore du sans-plomb. A Bouchaoui, il ne restait que du sans-plomb en début d'après-midi. Aucune goutte de "super", ni de "normal". Le gas-oil était par contre disponible. Les automobilistes qui anticipaient sur une pénurie pour les prochains jours faisaient le plein de leurs réservoirs. A un automobiliste qui se contentait de ne «mettre» dans le réservoir de sa voiture que 200,00 DA d'essence sans plomb, seule catégorie disponible à Bouchaoui, le pompiste lui a conseillé vivement de prendre ses précautions pour les jours à venir. « Nous ne savons pas quand nous serons approvisionnés de nouveau », a-t-il confié. La crise du carburant qui sévit dans l'Ouest du pays a-t-elle atteint la capitale ? Ou s'agit-il simplement de rumeurs sur une éventuelle rupture de stock de carburants chez Naftal qui a précipité les automobilistes algérois à "faire la queue" durant de longues heures devant les stations-service pour remplir du précieux liquide leurs réservoirs. Problème qui agace bien des automobilistes algérois qui ne souhaitent pas vivre le cauchemar des



Alger va-t-elle vivre une pénurie de carburant à l'instar des villes de l'Ouest ?

automobilistes de l'ouest du pays, notamment la wilaya de Tlemcen et celles qui lui sont limitrophes. Les files d'attente devant les stations-service, sont devenues une image quotidienne à Oran, Mostaganem, Ain Temouchent et Sidi Bel-Abbès. Et la crise persiste toujours. Les raisons invoquées : la contrebande et la spéculation qui ont vite pris de l'ampleur n'épargnant pas les villes de l'Ouest. Les mesures drastiques prises par les autorités algériennes pour contrôler et surveiller les frontières ouest du pays ont donné des fruits. Les contrebandiers n'ont plus cette facilité de franchir les bandes frontalières avec l'aisance qu'on leur a connue dans un passé récent. Les grandes quantités de carburants saisies par les douaniers et les corps de sécurité attestent d'une certaine efficacité des opérations effectuées sur le terrain par ces derniers. A dos d'âne ou dans des réservoirs conçus pour le trafic de carburants, les hallabas se sont livrés durant de longues années à la contrebande très juteuse de carburants. Ces hallabas ont asséché les réservoirs des stations-services de la wilaya de Tlemcen, au point de pousser les automobilistes de cette région à sortir dans la rue pour exprimer leur courroux. Après Tlemcen, ce fut au tour de la wilaya d'Oran de connaître les affres d'une longue attente devant les stations-services avant de pouvoir se voir servir du carburant. Un phénomène accentué

ces derniers jours par la livraison aux stations-service d'une essence "polluée" qui a causé des dégâts sur les pompes à essence des véhicules. Par un effet de dominos, c'est au tour de la wilaya d'Alger de "vivre" les hantises d'une rupture de stock de l'essence au niveau des stations-service. Les assurances

fournies par Naftal, jeudi, quant à la disponibilité en quantité et qualité dans les stations-service du carburant n'a pas convaincu grand monde. "Les inquiétudes sur l'offre des produits Naftal ne sont pas fondées", a déclaré à l'APS Mohamed Arezki Rabia, directeur de la branche commercialisation de Naftal. Quelle est alors l'explication du problème qui a fait courir les automobilistes algérois à "vivre" une crise de nerfs devant les accès des stations-services. Les automobilistes eux ne savent pas grand-chose des causes réelles du problème. Des rumeurs d'une pénurie, d'une essence "polluée" ont suffi pour alarmer tous les Algérois, propriétaires d'un véhicule. Qui est responsable de ces "échos" qui sont parvenus aux oreilles des automobilistes ? Les contrebandiers ou les hallabas ? Ils sont invisibles à Alger. Leurs relais pour contrecarrer les mesures prises par le gouvernement pour renforcer le contrôle dans les zones visant essentiellement à lutter contre la contrebande de carburants. Des questionnements auxquels il convient de répondre dans l'urgence avant que la situation n'atteigne le point de non-retour.

S. B.

DISPONIBILITÉ DES CARBURANTS

Les assurances de Naftal

PAR RACIM NIDAL

Après l'incident du carburant importé de qualité douteuse, des chaînes interminables se profilaient dans les stations-services de la capitale. Aussi l'entreprise Naftal a tenu à rassurer jeudi dernier sur la disponibilité des carburants en quantité et qualité à la suite du rush des automobilistes sur les stations-service de la capitale mercredi et jeudi. "La découverte dans l'ouest du pays de quantités d'essences importées d'origine douteuse a alimenté les craintes sur une rupture des approvisionnements, provoquant un rush sur toutes les stations-service". Il ne s'agit pas d'une pénurie de carburants mais d'une forte tension accentuée par les craintes sur une baisse de l'offre de Naftal après cet incident, selon M. Rabia directeur de la branche commercialisation de Naftal. L'approvisionnement par Naftal des points de vente de carburants suit son

cours normal avec un renforcement de la distribution au niveau des petites stations-service privées, situées au cœur de la capitale.

Selon M. Rabia, ces petites stations-service, dont les stocks s'épuisent rapidement seront alimentées par Naftal même dans la journée. Naftal vient d'obtenir des dérogations auprès de la wilaya d'Alger pour autoriser les camions citernes à circuler durant la journée en vue d'alimenter ces points de vente. Concernant le carburant importé de qualité douteuse, M. Rabia a indiqué que Naftal a procédé au retrait de toutes les quantités distribuées aux stations-service de l'ouest du pays, affirmant que l'analyse des échantillons de cette essence est toujours en cours. L'utilisation de ce carburant a été, selon des automobilistes, à l'origine de plusieurs pannes mécaniques survenues sur des véhicules et des volucompteurs des stations-service Naftal.

R. N.

NOUVEL ACTIONNARIAT ARCELORMITTAL-SIDER

Un partenariat excellent pour un développement à long terme

PAR RAYAN NACIM

Après avoir finalisé le partenariat ArcelorMittal-Sider le patron d'ArcelorMittal, Lakshmi Mittal a indiqué que la présence de son groupe en Algérie a été notamment soutenue par les incitations accordées par l'Etat aux investissements étrangers. "Il est vrai que la demande d'acier en Algérie est forte, mais notre présence en Algérie a été également soutenue par le solide cadre incitatif pour les investissements étrangers et aussi par l'excellent partenariat que nous avons avec Sider", a déclaré M. Mittal, dont le groupe signera samedi un nouveau pacte d'actionnariat qui va réduire ses participations à 49% dans sa filiale algérienne ArcelorMittal

Annaba. M. Mittal répondait à une question de l'APS sur les raisons réelles qui ont incité ArcelorMittal à rester en Algérie en y renforçant sa présence par de nouveaux investissements dans un contexte de crise mondiale qui a contraint le groupe à abandonner des sites dans plusieurs pays. "Notre partenariat avec Sider est excellent et avoir le soutien de l'Etat algérien est très important pour s'assurer que le projet sera réalisé tel qu'il a été planifié" dans l'accord, a ajouté le patron du numéro un mondial de la sidérurgie. M. Mittal s'est dit "très satisfait" de l'accord finalisé dernièrement entre Sider et ArcelorMittal, qui représente selon lui "une grande opportunité" pour entrevoir le développement

"à long terme de l'usine sidérurgique d'Annaba et des mines de Ouenza et Boukhadra".

"Le nouvel actionnariat est un excellent modèle économique qui va créer une solide assise pour la croissance et qui démontre aussi notre engagement continu en Algérie", a-t-il indiqué. "Ensemble, avec Sider nous avons convenu d'un nouveau partenariat qui comprend un investissement important pour répondre à la forte et croissante demande de produits sidérurgiques en Algérie" que l'industrie locale n'est pas en mesure de satisfaire, a-t-il ajouté à propos du plan de 763 millions de dollars auquel les deux partenaires sont parvenus fin septembre. Interrogé par ailleurs sur l'intérêt porté

par ArcelorMittal à l'investissement dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, évoqué à Alger par certains sources proches du dossier, M. Mittal a répondu que son groupe, leader mondial de la sidérurgie est focalisé sur son métier de base en l'occurrence la production de l'acier. En Algérie, le groupe dispose d'une division pour la production de pipelines et tubes qui fournit des canalisations sans soudures pour l'industrie pétrolière et gazière pour des clients clés tels que Sonatrach, Sonelgaz et Naftal. M. Mittal s'est abstenu toutefois de confirmer s'il allait évoquer ce dossier avec les responsables algériens.

R. N.

CONTRATS PRÉ-EMPLOI

167.000 jeunes diplômés recrutés de janvier à août 2013

plus de 167.000 jeunes dont 16.000 titulaires de diplômes universitaires ont été recrutés entre janvier et août 2013, c'est ce qu'a révélé jeudi dernier le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi. A une question d'un membre du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière, sur le sort des diplômés universitaires recrutés dans le cadre des contrats pré-emploi, le ministre a précisé que le secteur privé "resorbe actuellement le chômage en offrant 70% des postes d'emploi au profit de diplômés universitaires".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Benmeradi a salué "les dispositions mises en place par le gouvernement pour intégrer les titulaires de diplômes universitaires dans le monde du travail", soulignant que "l'administration publique et les entreprises économiques



Les jeunes diplômés continuent d'occuper des emplois précaires sous-payés.

ont recruté 130.000 personnes depuis le lancement du dispositif de contrats pré-emploi", affirmant que le nombre de travailleurs contractuels qui ont bénéficié jusque-là d'emplois "dépasse les 250.000 jeunes" rapporte l'APS.

Le ministre a mis en exergue l'importance des contrats pré-emploi pour permettre aux diplômés des universités et des instituts de formation d'"acquérir l'expérience et le savoir-faire professionnels et faciliter leur intégration dans le monde du travail contre

un salaire ou leur formation pour leur permettre de créer leurs propres petites entreprises".

D'autre part, M. Benmeradi a rappelé l'importance du plan d'action de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage adopté par le gouvernement et appliqué depuis 2008.

Le ministre a relevé "la nécessité de créer un équilibre constant entre les diplômés universitaires et les exigences croissantes du marché de l'emploi en créant un

partenariat durable entre l'université et les entreprises économiques afin d'améliorer les programmes de formation en les adaptant aux exigences du monde du travail".

Le ministre a rappelé les amendements intervenus dans les dispositifs d'emploi relatifs aux contrats pré-emploi en 2011 qui étaient axés essentiellement sur l'amélioration des "salaires des contractuels dans le cadre du dispositif et la prolongation de la durée de travail d'une année à trois ans renouvelables".

Concernant les contrats de travail soutenus à la demande des entreprises productives, le ministre a souligné que "le gouvernement contribue au paiement des salaires des travailleurs contractuels pour une durée de trois ans".

Par ailleurs et s'agissant de l'encouragement de l'intégration professionnelle dans l'administration publique, le ministre a souligné que le gouvernement a adressé deux circulaires en avril 2011 et juillet 2013 aux administrations publiques portant recrutement de jeunes en fonction des postes vacants notamment dans 10 wilayas du Sud du pays et la consécration de 20% des programmes d'investissement public aux petites entreprises au profit de jeunes.

L. B.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Qu'est-ce qui va changer ?

PAR KAMAL HAMED

Le président de la République va-t-il se présenter à l'élection présidentielle prévues au printemps de 2014 ? Ou au contraire et au vu notamment de son âge et de sa maladie, il ne va pas briguer un quatrième mandat successif ? Ce sont ces questions qui tiennent en haleine l'opinion publique nationale et taraudent l'esprit de tous les observateurs de la scène politique nationale. Mais il faut dire que la balance et en train de pencher beaucoup plus du côté d'un quatrième mandat pour le président Abdelaziz Bouteflika. Des signes avant-coureurs sont là, en effet, pour attester que le chef de l'Etat ne serait pas totalement insensible aux appels du pied de ses partisans. Ces

derniers mènent une offensive tous azimuts laissant quelquefois clairement indiquer que l'option d'un quatrième mandat serait sérieusement envisageable. « Le Président est un citoyen algérien et en tant que tel, il a tout à fait le droit de se présenter aux élections présidentielles » a tout récemment déclaré, le membre du Conseil de la nation, Djamel Ould Abbas. Cet ancien ministre, médecin de profession, que l'on dit même très proche du cercle présidentiel, n'y voit ainsi aucun inconvénient ce d'autant que, parlant en sa qualité de médecin, il a ajouté que « la santé du Président ne peut poser aucun problème ». Qu'est-ce qui empêcherait donc le président de briguer un quatrième mandat ?

« Rien », rétorquent ses partisans et ils ont tout à fait raison. En effet les dispositions de l'actuelle Constitution permettent au chef de l'Etat de solliciter, une fois encore, le suffrage des électeurs algériens. « La durée du mandat présidentiel est de cinq (5) ans. Le président de la République est rééligible » stipule l'article 74 de la Constitution. En d'autres termes, cet article ne limite pas la durée des

mandats comme ce fut le cas avant l'amendement constitutionnel. Avant cet amendement, adopté pour rappel par les deux Chambres du Parlement le 12 novembre 2008, le président de la République pouvait briguer deux mandats successifs seulement. Cet amendement a ainsi permis au chef de l'Etat de briguer, en 2009, un troisième mandat. Et l'article 74, s'il n'est pas, il va sans dire, abrogé lors de la révision constitutionnelle que l'on dit imminente, autorise donc le Président à briguer un quatrième mandat. Et même son abrogation ne peut, en vérité, constituer un obstacle si, toutefois, le Président manifeste une volonté de demeurer à la plus haute marche du pouvoir. En effet, si le président de la République décide d'introduire une nouvelle disposition constitutionnelle qui abrogerait de fait l'article 74 et limiterait ainsi à deux, les mandats présidentiels, Abdelaziz Bouteflika peut, dans ce cas aussi, briguer un nouveau mandat. Car il y a une règle juridique connue de tous et donc admise qui dit que les dispositions juridiques ou les lois ne s'appliquent pas avec effet rétroactif. Schématiquement si

Bouteflika décide de limiter à deux le nombre de mandats pour le président de la République et que cette disposition est avalisée par les deux Chambres du Parlement ou par le peuple à travers la voie référendaire il peut alors briguer deux nouveaux mandats puisque le compteur se remet automatiquement à zéro. C'est dire que pour l'actuel locataire du palais d'El Mouradia, tout dépend de son bon vouloir à conditions, il va sans dire, qu'il en manifeste la volonté et que les Algériens disent oui à cette décision lorsqu'ils seront sollicités lors du scrutin. Quant à la thèse selon laquelle le président Bouteflika aurait l'intention de prolonger son mandat de deux ans, elle ferait tout simplement partie « du bavardage » et donc « dénuée de tout fondement », dira aussi, Djamel Ould Abbès, car cela amènerait le Président à commettre un viol de la Constitution. « Il n'a donc nullement cette intention », dira enfin Ould Abbas.

K. H.

EXTRAIT DU REGISTRE DE COMMERCE

La durée de validité sera limitée

PAR RAYAN NASSIM

La durée de validité de l'extrait du registre de commerce pour les marchands en gros est en cours de préparation. Le ministre du Commerce, Mustpha Benbada, en a fait l'annonce lors d'une conférence de presse qu'il a animée en marge d'une cérémonie de signature d'une convention entre le Centre national du registre de commerce. La durée de validité de l'extrait du registre du commerce serait de 3 à 5 ans pour les marchands en gros dont le nombre est estimé entre 70.000 et 80.000 commerçants.

Cette nouvelle mesure permettra de

maîtriser et d'assainir le fichier du registre du commerce, de faciliter les opérations de contrôle et de déterminer l'identité de l'opérateur, a expliqué le ministre.

Cette démarche avait déjà concerné les importateurs et les marchands au détail étrangers dont la durée de validité de l'extrait de leurs registres de commerce a été fixée à 2 ans.

M. Benbada a indiqué que cette catégorie de commerçants concernée par la première opération d'assainissement ne représente que 4 à 5 % du nombre des commerçants inscrits au registre du commerce, soit 15.000 commerçants qui ont renouvelé leurs registres du commerce sur 35.600 déjà

inscrits. L'application de cette décision, amendée en vertu de la décision du 13 décembre 2011, portant fixation de la durée de l'extrait du registre du commerce, a débuté en août 2011. L'opération de régularisation de la situation des opérateurs déjà inscrits a pris fin en décembre 2012. Le ministre a fait savoir que l'opération de radiation des registres du commerce a permis de radier 400.000 registres en deux ans.

M. Benbada a rappelé que le dépôt légal des comptes sociaux a pris fin le 31 juillet dernier, faisant remarquer que 65% des entreprises ont respecté ces délais. R. N.

COMMERCE INFORMEL

850 sites éradiqués depuis août 2012

853 sites de commerce informel ont été éradiqués à travers le territoire national depuis le début de l'opération d'assainissement du secteur lancée en août 2012, c'est ce qu'a révélé jeudi dernier le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. Pour le ministre il s'agit d'un "effort colossal". Il a en outre ajouté que la majorité des jeunes qui exerçaient cette activité ont été soit intégrés dans de nouveaux sites, soit attendent leur intégration dans les sites qui seront réceptionnés prochainement. M. Benbada a indiqué également, lors d'une conférence de presse, que plus de 715 infrastructures de proximité sont en cours de réalisation, alors que 238 autres structures commerciales seront lancées en 2014 à travers le territoire national. Globalement, "ces nouveaux marchés représentent près de 80% des infrastructures commerciales qui existaient déjà en Algérie (près de 1.500 marchés)", a-t-il fait remarquer. Evoquant la flambée des prix des fruits et légumes, notamment à l'approche de la fête de l'Aïd El-Adha, le ministre a imputé ce phénomène entre autres raisons à "une mauvaise organisation" de la relation entre les grossistes et les détaillants. "Il faut trouver un système de gestion de cette relation notamment dans les nouveaux marchés", selon le ministre. M. Benbada suggère à cet effet aux gestionnaires de marchés de proximité de proposer aux détaillants un service de livraison, ce qui permettrait, selon lui, de "minimiser les coûts du transport et baisser ainsi les prix proposés au consommateur".

Racim Nidal

LA COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE AU BEAU FIXE

Des projets industriels pour dynamiser le partenariat

La coopération algéro-française est au beau fixe. Le partenariat entre les deux parties se consolide avec des projets qui s'inscrivent dans la durabilité. C'est la conclusion de la visite de Jean-Pierre Raffarin, envoyé du président français pour les relations économiques algéro-françaises.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Au terme de sa visite de deux jours, Jean-Pierre Raffarin s'est entretenu avec le Premier ministre Sellal et le ministre du Développement industriel, Amara Benyounes. Ce dernier a rappelé au cours d'une conférence de presse que « tous les dossiers de la coopération économique et industrielle avancent bien » ajoutant que « les problèmes liés à ces dossiers ont trouvé règlement ». Le ciel s'est donc dégagé pour la coopération économique entre les deux pays. J.-P. Raffarin s'est dit satisfait « du développement réalisé sur des dossiers emblématiques de la coopération » estimant que ce développe-



ment « est conforme aux attentes des deux parties ». L'émissaire français a déclaré que « les deux gouvernements doivent aller vite vers l'objectif de partenariat ». Ainsi, il n'exclut pas de nouvelles pistes de partenariat dans des secteurs comme le logement, la santé, l'agro-alimentaire et les infrastructures portuaires. Des projets d'ordre industriel sont inscrits également dans le cadre de ce nouveau partenariat qui semble bien s'emballer. L'envoyé du président français a évoqué d'ailleurs qu'un projet de partenariat entre le groupe Gica (cimenterie) et le groupe Lafarge. Ces derniers temps, la création d'une unité de montage de Renault à Oran et la mise en place d'une usine de Sanofi Aventis à Sidi Abdellah sont les deux projets phares qui ont abouti après des années d'hésitation. Ils ont été un levier qui a servi à

« déverrouiller la machine de l'investisse-

ment ». Aujourd'hui, la donne s'est inversée après avoir aplani les différents sur le plan politique. Les Français veulent placer la barre au plus haut en éliminant tous les blocages qui ont miné la « coopération entre les deux pays ». Au niveau politique, la prochaine visite du Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault en décembre prochain, sera l'occasion d'appuyer à long terme les nouveaux projets de partenariat en décidant de s'implanter avec « les grosses cylindrées » de l'investissement français. L'Algérie, qui veut ériger un partenariat gagnant-gagnant, ne veut aucunement d'un simple comptoir commercial où se déversent les produits étrangers.

F. A.

Les échanges commerciaux dans la bonne perspective

L'Algérie reste la troisième destination hors OCDE pour la France. Les échanges commerciaux entre les deux pays se situent globalement à plus de 10 milliards de dollars en 2011 et 2012. La France reste le premier partenaire commercial pour l'Algérie selon l'Agence de développement Ubi France où elle détient 12,8% des parts de marchés. La France est en revanche le quatrième client en termes d'exportations. Les échanges qui ont accusé le coup entre 2009 et 2011 sont repartis pour être plus dynamisés à la faveur d'une nouvelle feuille de route depuis l'accession de François Hollande à la présidence. Depuis, les investisseurs français veulent s'établir en Algérie avec des projets dans le domaine pharmaceutique, le BTPH et le transport. L'Algérie, pour sa part, veut maintenir son cap de premier exportateur de l'énergie sur le marché français. Des contrats à long terme ont été paraphés il y a un an pour la livraison du gaz et certains des produits dérivés. Les entreprises algériennes hors-hydrocarbures ont été invitées à investir sur le marché français selon les décisions prises dans un cadre permanent des relations d'affaires entre les deux pays. L'Algérie s'attend également à l'appui de la partie française pour l'adhésion à l'OMC.

F. A.

MODERNISATION DES DIFFÉRENTS DOMAINES DE TRANSPORT

27 nouveaux navires pour renforcer la flotte maritime nationale

PAR LAKHDARI BRAHIM

La flotte maritime sera enrichie de 27 nouveaux navires, pour renforcer la flotte maritime. C'est ce qu'a annoncé Amar Ghoul le tout nouveau ministre des Transports. Une déclaration faite à l'occasion d'une journée d'études sur "le secteur des transports et le service public", que le ministre a présidée. Sur les 27 navires, 25 sont destinées aux voyageurs et 2 autres aux marchandises.

Au sujet des 8 navires existants actuellement et objets de litige juridique dans le cadre de la joint-venture "International Bulk Carrier. IBC", M. Ghoul a souligné que ce dossier "est traité juridiquement", affirmant "l'attachement des autorités compétentes à préserver l'intérêt national" dans cette affaire.

S'agissant du transport aérien civil, le ministre a indiqué avoir donné des instructions "strictes" pour accélérer l'acquisition de 16 nouveaux avions dans le cadre du renouvellement de la flotte aérienne.

Il a rappelé, à cet effet, le projet de réalisation d'un nouvel aéroport à proximité de l'aéroport international Houari-Boumediène, et dont les travaux débuteront en 2014, ce qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil à 10 millions de voyageurs supplémentaires, un nombre qui viendra, a-t-il dit, s'ajouter aux 4,5 millions de voyageurs assurés actuellement.

Par ailleurs, le ministre n'a pas écarté l'éventualité de permettre aux privés d'investir le domaine du transport aérien,

soulignant, toutefois, qu'"il est certain que les investissements n'affecteront pas les entreprises nationales", en allusion à la compagnie aérienne Air Algérie et Tassili Airlines. De son côté, le réseau ferroviaire connaîtra une expansion importante pour passer à 12.500 km à moyen terme, contre près de 4000 km actuellement. Dans ce cadre, il sera procédé à l'installation d'un réseau qui couvre l'ensemble du territoire national, outre l'acquisition de 17 trains de banlieue et 20 trains électriques. Le ministre a, en outre, prévu "un avancement important et rapide" des travaux du métro

en 2014, à travers l'élargissement de son réseau qui devrait atteindre dans les prochaines étapes, une partie de la wilaya de Blida. Il en est de même pour le métro d'Oran, dont "les études touchent à leur fin", a-t-il indiqué, précisant que celui-ci s'étendra sur 17 km répartis sur 20 stations. A cette occasion, le ministre a annoncé une série d'autres mesures, visant en général à promouvoir le service public assuré par son secteur, ajoutant qu'une cellule de suivi sera installée à cet effet. Parmi ces mesures, la révision de l'organisation des lignes de transport des

voyageurs, outre le contrôle rigoureux des chargements des camions qui représentent un danger potentiel pour la sécurité des autres conducteurs, à la faveur d'un projet de décret ministériel qui "sanctionne sévèrement" les contrevenants.

A cet égard, des stations de pesage des chargements des camions seront mises en place au niveau de plusieurs infrastructures de base, à l'instar des ports, stations-service et autres, outre la dotation des unités de la gendarmerie nationale et de la police de matériel sophistiqué dans ce domaine.

L. B.

LOI SUR LA PROFESSION D'AVOCAT

Accélérer la promulgation des textes réglementaires

Le président de l'Union nationale des barreaux d'Algérie (UNBA), Mustapha Lanouar, a appelé jeudi à Alger le ministère de la Justice à accélérer la promulgation des textes réglementaires relatifs à la loi régissant la profession d'avocat adoptée mercredi par le Conseil de la nation et d'associer les gens de la corporation à cette démarche.

Dans une déclaration l'avocat a considéré que le corps des avocats algériens est "prêt à accompagner le ministère de la Justice dans l'élaboration des textes complémentaires de la loi sur la profession d'avocat notamment", a-t-il expliqué, pour ce qui est de l'application de l'article 34 qui subordonne l'accès à la formation à la profession à un concours et pour ce qui est de la création des écoles régionales d'avocat rapporte l'APS. "L'implication d'avocats à l'élaboration de ces textes doit se faire

dans le cadre du dialogue instauré entre les barreaux d'avocats et la tutelle", a-t-il soutenu tout en se félicitant de l'adoption par le parlement d'une loi organisant la profession d'avocat. L'entrée en vigueur d'un nouveau texte régissant la profession d'avocat devra consacrer un saut qualitatif dans l'exercice de la profession d'avocat et de la Justice en général, a-t-il estimé. Les membres du Conseil de la nation ont adopté mercredi la loi relative à l'organisation de la profession d'avocat, un texte de 135 articles répartis

sur 9 titres. L'Assemblée populaire nationale a examiné, débattu et adopté ledit texte lors de la précédente session de printemps après y avoir introduit des amendements. Ce projet de loi dans sa mouture de 2011, avait suscité, après sa présentation à l'examen de l'APN, la colère des avocats d'Alger qui ont boycotté les audiences à trois reprises et organisé des sit-in devant le siège

de la Cour d'Alger puis une marche et un rassemblement devant l'APN en juin 2011.

Les avocats estimaient que certains articles de la loi, avant amendement, "limitaient la liberté et droits de défense au préjudice des intérêts des justiciables". L'assemblée générale de l'UNBA, tenue le 17 novembre 2012 a décidé un boycott national des audiences du 2 au 6 décembre 2012 annonçant le boycott de l'ouverture officielle de l'année judiciaire 2012-2013. Mais avant cette échéance le ministère de la justice a engagé un dialogue avec les représentants des avocats.

Les deux réunions tenues le 28 novembre et le 15 décembre et les séances de dialogue avec la commission des affaires juridiques du parlement ont donné lieu à l'amendement des clauses contestées.

L. B.

ECOLE DES CADETS DE LA NATION DE BLIDA

Inauguration officielle par le chef d'état-major de l'ANP

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé jeudi à l'inauguration officielle de l'Ecole des Cadets de la nation de Blida (1^{re} Région militaire).

Considérée comme un "nouvel édifice éducatif", qui s'ajoute aux Écoles des Cadets de la nation d'Oran et de Béchar, cette nouvelle structure s'inscrit dans le cadre de la série

d'écoles en cours de réalisation à travers le territoire national, à l'instar des écoles de Sétif, de M'sila, de Béjaïa, de Batna, de Laghouat, de Tiaret et de Tamanrasset. Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a visité les structures pédagogiques et s'est enquis des moyens et des équipements mis en place pour l'acquisition d'un haut niveau d'enseignement et assurer une formation de qualité à la hauteur des aspirations de la nation. Il a également inspecté la salle Internet, les structures sportives et culturelles de l'école et les différentes commodités et conditions de séjour. A cette occasion, le chef d'état-major de l'ANP a prononcé une allocution au cours de laquelle il a donné des orientations aux Cadets, les exhortant à "faire preuve de moralité et de respect à l'égard des principes et des nobles valeurs de la nation" qui constituent, a-t-il dit, "une motivation morale et un véritable stimulant pour l'apprentissage et l'acquisition de connaissances dans les différents domaines scientifiques et technologiques dans le but de préparer une génération pourvue d'un esprit patriotique et maîtrisant les technologies et mettre leur compétence au service de la patrie", a-t-on relevé de même source.

Il a affirmé, par la même occasion, "tout l'intérêt qu'accorde le haut commandement de l'Armée nationale populaire à mettre à la disposition de ces écoles tous les moyens humains, financiers et pédagogiques, afin qu'elles soient un véritable pôle éducatif aux futurs cadres de l'ANP", rapporte l'APS.

"L'ouverture de cette école est une importante réalisation traduisant la volonté du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à revitaliser ce système éducatif, duquel on commence à cueillir les fruits tant sur le plan des infrastructures de base que sur le plan pédagogique", a ajouté le général de corps d'armée. Il a souligné que le plan des infrastructures de base a enregistré une "avancée significa-



Le général de corps d'armée Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP.

tive" concernant aussi bien le nombre des écoles réalisées jusqu'à présent, à l'image de l'école d'Oran, de Blida et de Béchar, que les sept écoles en cours de réalisation.

Le chef d'état-major de l'ANP a affirmé, à ce propos, qu'il "veillerait" à "inciter tous les concernés à déployer les efforts nécessaires pour parachever la réalisation de ces établissements dans les délais qui leurs sont impartis". Il a fait savoir que les

Cadets de la nation "sont arrivés au niveau de l'académie militaire après leur obtention du baccalauréat, avec succès en 2012, et ont confirmé leur haut niveau d'enseignement à travers l'exploit réalisé, l'année dernière, par l'un des Cadets de la nation, qui a obtenu avec mérite la première place de sa promotion à l'Académie militaire de Cherchell", a encore souligné le général de corps d'armée. APS

SOMMET ARABO-AFRICAIN AU KOWEÏT

Construire des relations stratégiques entre pays arabes et africains

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a affirmé que l'Algérie "ne ménagera aucun effort" pour la réussite du 3^e sommet arabo-africain, prévu au Koweït, afin qu'il contribue à construire des "relations stratégiques" entre les pays arabes et africains.

"L'Algérie mobilisera toute sa diplomatie pour que le sommet du Koweït soit différent en terme de qualité, des deux précédents, d'autant qu'il sert l'intérêt des groupes, arabe et africain", a déclaré M. Lamamra à l'Agence de presse koweïtienne (Kuna), au terme d'un entretien avec son homologue koweïtien, Cheikh Salem Abdelaziz Al Sabah, également vice-président du conseil des ministres, en marge de

la 68^e session de l'Assemblée générale de l'Onu à New York.

M. Lamamra a, en outre, souhaité que le sommet arabo-africain soit "réaliste" et permette "d'instaurer une relation stratégique durable qui sert tous les intérêts".

Il a indiqué, dans ce contexte, que l'Algérie veut que ce partenariat stratégique soit "fondé sur une vision réaliste et des intérêts communs".

La rencontre a constitué une occasion pour passer en revue "les relations bilatérales et les moyens de les renforcer dans tous les domaines, ainsi que l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'ONU" rapporte l'APS.

Sur le plan bilatéral, M. Lamamra a annoncé la tenue de la commission mixte économique algéro-koweïtienne "les prochaines semaines" dans la capitale koweïtienne, estimant qu'elle est de nature "à ouvrir de larges horizons de partenariat entre les deux pays".

Il a, par ailleurs, exprimé "le besoin de l'Algérie d'une présence économique plus renforcée des Koweïtiens", affirmant que le gouvernement algérien "souhaite consolider cette relation".

Il a ajouté que l'Algérie "facilitera l'arrivée des capitaux koweïtiens pour favoriser les contacts entre les patronats et assurer le succès des initiatives engagées entre les deux parties".

APS

DESSERTE AÉRIENNE ALGER-MONTRÉAL

Air Algérie autorisée à augmenter la fréquence de ses vols

Les autorités canadiennes ont donné jeudi leur accord pour le renforcement de la desserte aérienne Alger-Montréal au profit de la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a indiqué vendredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

"L'ambassadeur d'Algérie au Canada, Benamara Smaïl, et le négociateur en chef des accords aériens du Canada, Martin Loken, ont procédé hier (jeudi) à la signature d'un procès-verbal aux termes duquel la compagnie Air Algérie est autorisée à augmenter la fréquence de ses vols sur la ligne Alger-Montréal-Alger". Au terme de cet accord signé en marge de la 38^e session de l'Assemblée générale de l'OACI, Air Algérie est autorisée à augmenter la fréquence de ses vols sur la ligne Alger-Montréal-Alger à raison d'un vol quotidien en tout au long de l'année et "sans aucune restriction quant au type d'aéronef choisi pour cette desserte", a expliqué M. Belani.

La signature de cet accord dont "nous nous réjouissons vivement", souligne le porte parole du MAE, "traduit l'importance des relations entre l'Algérie et le Canada et vient renforcer le courant d'échanges entre les deux pays".

L'accord vient aussi "faciliter de manière opportune et conformément aux instructions des hautes autorités algériennes, les déplacements des membres de notre large communauté établie dans ce pays vers leur pays d'origine", a-t-il encore ajouté.

L'accord s'inscrit dans le prolongement des entretiens qui ont eu lieu les 15 et 16 septembre dernier à Alger, entre le Ministre des affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et son homologue canadien, John Baird, a relevé le porte-parole du MAE.

REGISTRE DE COMMERCE

49 millions DA pour moderniser le document

Du nouveau pour le registre du commerce. L'Etat semble vouloir prendre les choses en main et moderniser ce document. Une convention entre le Centre national du registre de commerce et l'Entreprise nationale des systèmes informatiques (ENSI) a été signée, jeudi à Alger, pour le lancement, début janvier 2014, du premier registre de commerce électronique.

PAR RIAD EL HADI

Lors d'une conférence de presse animée en marge de la cérémonie de signature du contrat, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a précisé que cette convention permettra de lancer le registre de commerce électronique, indiquant qu'une période d'essai est prévue jusqu'à la fin de l'année pour assurer la bonne maîtrise du projet, en attendant le lancement, à partir du 2 janvier 2014, du premier registre de commerce électronique. "A partir du 2 janvier 2014, tous les registres de commerce délivrés par la wilaya d'Alger seront sous forme de document sur papier (le document actuel) qui portera un puce électronique", a indiqué le ministre. Après six ou huit mois du lancement de cette opération, il est question de lancer une carte qui remplacera le document sus-cité à travers tout le territoire national. Le ministère du Commerce élaborera, en collaboration avec le Centre national du registre de commerce, des textes organisationnels pour trouver les bases juridiques de la nouvelle forme de ce document qui contiendra toutes les informations relatives à l'entreprise et à son propriétaire. Le budget préliminaire alloué à cette opération s'élève à 49 millions DA, dont 30 millions ont été accordés par le Fonds d'appro-



priation des usages et du développement des technologies de l'information et de la communication (Faudtic) et 19 millions par le Centre national de registre du commerce. Réalisée en collaboration avec le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, cette opération vise à assainir le fichier du registre du commerce, a précisé le min-

istre. L'utilisation du registre de commerce électronique vise à "renforcer l'utilisation des techniques de l'information et de la communication au niveau du centre national du registre de commerce et s'adapter aux développements scientifiques et techniques de ce domaine", selon M. Benbada.

Ce projet permettra également de

"faciliter et alléger les mesures administratives d'obtention de l'extrait du registre de commerce, mettre un terme à la falsification et moderniser les opérations de contrôle des activités commerciales".

R. E.

TRANSITION ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE ARABE

"Compliquée" selon le FMI

La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a déclaré jeudi que la transition économique et politique dans les pays arabes, qui connaissent une transition sociale et politique, est la plus compliquée et la plus longue à réaliser. La patronne du FMI s'exprimait lors d'une allocution prononcée à l'université George-Washington en prévision de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale qui se tiendra du 11 au 13 octobre en cours à Washington. Selon elle, dans les pays arabes, qui aspirent actuellement à bâtir des sociétés plus ouvertes et plus solidaires, "la transition économique est intimement liée à la transition sociale et politique, et elle devient de plus en plus difficile". Dans cette situation, Mme Lagarde a soutenu que la communauté internationale devrait aider les pays arabes à garder le cap sur les réformes économiques. Il s'agit, a-t-elle avancé, "de briser les intérêts établis afin de libérer le dynamisme du secteur privé qui pourra ainsi créer des emplois pour tous ceux qui en ont besoin". Aussi, a-t-elle poursuivi, "il est aussi question pour les pays de cette région de réduire les déficits budgétaires mais à un rythme raisonnable et avec des concours extérieurs pour atténuer les difficultés auxquelles sont confrontées les populations de ces pays. Estimant qu'à bien des égards, cette transition dans le monde arabe était sans doute la plus compliquée, et probablement la plus longue à réaliser", Mme

Lagarde a insisté sur le "soutien indéfectible" de la communauté internationale qui est nécessaire pour réussir. Concernant les pays en développement en général, elle a observé que l'Afrique subsaharienne était, désormais, la deuxième région la plus dynamique du monde après l'Asie en

développement, et qu'elle ne cesse de se rapprocher du cœur de l'économie mondiale avec un taux de croissance de 5%. Néanmoins, elle a prévenu que la transition dans les pays à faible revenu, dont l'Afrique, n'était pas dénuée de risques puisqu'ils se retrouvent "entre le marteau

des pays avancés et l'enclume des marchés émergents". En effet, a-t-elle expliqué, une fragilité accrue dans les pays avancés et les marchés émergents se répercute directement sur les pays à faible revenu.

R. E.

INFLATION AU JAPON

La Banque centrale maintient intacte sa politique monétaire

La Banque centrale du Japon (BoJ) a décidé vendredi, à l'unanimité de ses neuf membres, de maintenir en l'état sa politique monétaire ultra-accommodante et a confirmé son diagnostic sur l'économie japonaise. L'institut d'émission prévoit toujours d'élever la base monétaire d'un montant de l'ordre de 60 à 70.000 milliards de yens (455 à 530 milliards d'euros) par an et estime que le Japon est en phase de reprise modérée. En pratique, la BoJ indique qu'elle va continuer "d'acheter des obligations d'Etat de sorte que son stock s'accroisse d'environ 50.000 milliards de yens (380 milliards d'euros) par an", ainsi que d'autres titres plus risqués tels que des fonds cotés en Bourse (ETF) ou des fonds communs immobiliers japonais (J-REIT). Cette politique vise à doubler en l'espace de deux ans la base monétaire, c'est-à-dire grosso modo l'argent liquide en circulation et les réserves des banques, afin d'inciter ces dernières à prêter pour pousser les entre-

prises à investir et les consommateurs à dépenser.

La bataille, menée par la Banque centrale et le gouvernement du Japon conduit par Shinzo Abe, a pour objectif d'en finir avec une quinzaine d'années de déflation handicapante. Le but ultime est de faire entrer l'économie nipponne dans un cercle vertueux de hausse de l'activité, des investissements, des salaires et de la consommation, le tout sur fond de stabilité des prix définie comme correspondant à un taux d'inflation d'environ 2%. La BoJ considère que cette politique large surnommée "Abenomics" a déjà produit des effets et que le pays a amorcé une phase de "reprise modérée", tandis qu'une amélioration est perceptible à l'étranger.

Les récents indicateurs montrent en effet que la croissance japonaise se redresse, tout comme le moral des entrepreneurs, et que la déflation est moins forte. La BoJ estime que l'inflation devrait

se situer à court terme dans une fourchette de 0,5 à 1%, avec une progression graduelle espérée. Le comité de politique monétaire de la banque centrale a tenu jeudi et vendredi sa première réunion depuis l'annonce mardi par le Premier ministre d'une hausse prochaine de la taxe sur la consommation, un fait sur lequel sont attendus les commentaires du gouverneur. Il doit s'exprimer devant la presse un peu plus tard dans la journée. Avant qu'elle ne soit officiellement décidée, M. Kuroda avait jugé qu'une augmentation de cet équivalent de la TVA française ne pénaliserait pas fortement l'économie nipponne. Il s'est en outre toujours dit "disposé à avancer des pions plus loin si d'aventure la situation l'exigeait". M. Kuroda devrait aussi être interrogé sur les conséquences possibles sur l'économie nipponne et le marché des changes du blocage budgétaire américain.

TISSEMSILT

Pénurie d'essence sans plomb

La direction de l'énergie et des mines de la wilaya de Tissemsilt a pris, en collaboration avec l'unité Naftal, une série de mesures d'urgence, pour atténuer la pénurie d'essence sans plomb, enregistrée depuis une semaine dans la wilaya. Parmi ces mesures, sept camions citernes ont été mobilisés pour ravitailler les stations de services de la wilaya à partir du réservoir principal de Tiaret, selon le directeur de l'énergie et des mines.

Ghaouti Reguieg a expliqué que cette situation a été engendrée par le recours des automobilistes à l'essence sans plomb à la place du super, qui serait à l'origine de pannes mécaniques survenues à des véhicules ayant été approvisionnés en ce produit à l'ouest du pays. Par conséquent, la pénurie d'essence sans plomb a été à l'origine de longues files de véhicules devant les stations-service surtout au chef-lieu de la wilaya. Les stations-service relevant de Naftal devaient être alimentées, jeudi dernier, par 71 m³ supplémentaires d'essence super à partir du même réservoir, a encore indiqué le même responsable qui a affirmé que les autres carburants (essence normal et mazout) sont disponibles en quantités suffisantes.

SETIF

3^e Salon des grandes cultures

Soixante (60) entreprises spécialisées sont attendues à la 3^e édition du Salon international des grandes cultures "Céréale Expo 2013" qui se tiendra sur trois jours à partir de mardi prochain à Sétif, selon les organisateurs.

Des entreprises algériennes et de 16 pays, parmi lesquels les Etats-Unis, l'Allemagne et la France, spécialisées dans les grandes cultures et la production d'engins et d'équipements araires seront présents à ce salon, a précisé la chambre de l'agriculture de la wilaya.

Diverses variétés de céréales, de fourrages et de légumes secs, une gamme variée d'installations agricoles pour l'irrigation et des produits phytosanitaires seront exposées lors de cette manifestation annuelle organisée sous l'égide du ministère de l'Agriculture et du développement rural par la wilaya de Sétif, des associations professionnelles du secteur agricole et les agences de soutien à l'emploi.

Espace d'échanges entre les professionnels et les acteurs de la filière céréalière, le salon sera également une occasion pour mettre en valeur les potentialités de la filière céréalière nationale et la présentation des plus récentes techniques culturales utilisées dans les grandes cultures, ont également affirmé les organisateurs.

M'SILA

Production de plâtre

La production de plâtre réalisée au cours du 1^{er} semestre de 2013 par les unités en activité dans la wilaya de M'sila a atteint 140.000 tonnes contre 56.000 tonnes à la même période de l'année dernière, selon vices de la wilaya. Ce rythme de production devrait permettre, d'ici à la fin de 2013, de produire un total de 280.000 tonnes, soit plus du double de la production de 2012 (117.000 tonnes), selon la même source qui a expliqué cette augmentation par la forte demande entraînée par les importants programmes d'équipements publics et d'habitat.

Le plâtre produit dans la wilaya de M'sila est très demandé par les opérateurs des wilayas voisines, notamment Alger, Boumerdès, Blida et Bouira en raison de sa qualité "très appréciée", ont ajouté les services de la wilaya.

APS

AIN DEFLA, COLLECTIVITÉS LOCALES DE LA WILAYA

Une commission pour la réhabilitation des services publics

Les services de la wilaya ont annoncé l'installation d'une commission chargée de la réhabilitation des services publics administratifs relevant des collectivités locales de la wilaya de Aïn Defla.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'installation de cette commission présidée par le wali, Hadjeri Derfouf, intervient en exécution de l'instruction du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales visant la création de commissions au niveau de chaque wilaya dans le but de se hisser aux attentes du citoyen et améliorer la qualité des services publics, ont indiqué les mêmes services à l'APS, précisant que les secrétaires et inspecteurs généraux de la wilaya, le directeur de l'administration local (DAL), des chefs de daïra, des P/APC et des membres de l'assemblée populaire de wilaya (APW) figurent notamment au sein de cette commission. Les missions dévolues à cette commission consistent à cerner les obstacles empêchant la réhabilitation des établissements administratifs publics ainsi qu'à évaluer les recommandations et propositions à même de permettre cette réhabilitation. Ces missions concernent également l'accompagnement des



services administratifs locaux dans l'exécution de leurs plans visant la réhabilitation des services publics. Ayant chacun une mission précise, des ateliers ont été mis en place à la faveur de l'installation de la commission chargée de la réhabilitation des établissements publics de la wilaya.

L'accueil des citoyens et la prise en charge de leurs doléances, l'allègement des procédures administratives et la réhabilitation des structures administratives publiques constituent les axes de travail

de ces ateliers. L'amélioration de la qualité de l'encadrement humain des services administratifs publics, les mécanismes de l'évaluation périodique des programmes d'action de ces services constituent les autres axes de travail de ces ateliers.

Une réunion mensuelle sera tenue par ces ateliers, à l'issue de laquelle des rapports seront envoyés au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

B. M.

RELIZANE, ALIMENTATION EN EAU DÉSSALÉE

Lancement prochain du projet

Le projet d'alimentation de la wilaya de Relizane en eau dessalée à partir de la wilaya de Mostaganem, sera lancé avant la fin de l'année, a indiqué le directeur de l'hydraulique. Neuf entreprises publiques et privées ont été retenues pour prendre en charge la réalisation de cet important projet dont les travaux dureront 20 mois, a expliqué à l'APS Mohamed Maatou. Les travaux porteront sur la réalisation d'une conduite de transfert d'eau sur 120 kilomètres à partir de la station de

dessalement d'eau de mer de Mostaganem jusqu'à la commune de Merdja Sidi Abed à l'extrême-est de la wilaya de Relizane, ainsi que d'une station de pompage dans la commune de Bouguirat (Mostaganem) et des réservoirs dans plusieurs communes. Il s'agit de 30 communes sur les 38 que compte la wilaya de Relizane dont 15 situées sur le couloir traversant la commune de Yellel à l'ouest de la wilaya jusqu'à Merdja-Sidi-Abed à l'Est, à une distance de 80 km. Les autres communes se trouvent sur le couloir passant par Sidi-Khettab au Nord vers Oued

Slam au Sud, à la frontière avec la wilaya de Tiaret. Ce projet devra alimenter la région d'un quota de 150.000 m³/jour d'eau dessalée.

La wilaya de Relizane est alimentée actuellement à partir des barrages Gargar, Sidi-M'hamed-Benaouda et Kramis (wilaya de Mostaganem) en plus de nappes phréatiques. Ces ressources en eau mobilisées couvrent les besoins des 723.000 habitants de la wilaya, à 98 % pour les zones urbaines et à 50 % pour les zones rurales, selon la direction de l'hydraulique.

APS

BOUIRA, PERMANENCE DURANT L'AID EL ADHA

286 commerçants mobilisés

Plus de 280 commerçants ont été désignés par la direction du commerce de la wilaya de Bouira pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd el-Adha.

"Le programme de la permanence sera assuré durant les deux jours de cette fête religieuse par 286 commerçants auxquels des notifications seront envoyées dans les prochains jours, conformément à la loi 13/06 régissant l'activité", a expliqué Rachid Hadjal, responsable à la Direction du commerce, lors d'une journée de sensibilisation organisée

jeudi dernier par la chambre de commerce.

Plus d'une trentaine de commerçants et des membres du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ont assisté à cette rencontre.

"La liste des commerces concernés par ce planning des permanences est déjà établie", a précisé le même responsable, soulignant que ces permanences concernent notamment les boulangeries, les laiteries, les stations-service, les unités d'eau minérale ainsi que les commerces

d'alimentation générale. Le directeur de la chambre de commerce, Samir Ahmed Abdelmalek, a appelé, pour sa part, les commerçants concernés à "respecter la permanence et à ouvrir leurs commerces pendant les deux jours de l'Aïd", observant que "tout manquement à cette loi exposerait leurs auteurs à des sanctions pouvant aller du paiement d'une amende pouvant atteindre 500.000 DA, à la fermeture pure et simple de leurs commerces pour une durée d'un mois.

APS

SIDI BEL-ABBÈS, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Plusieurs projets d'AEP et d'assainissement en cours



Plusieurs projets sont en cours dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès pour le renforcement de l'alimentation en eau potable et l'assainissement.

Bien que disposant d'un grand barrage (Sarno) et d'une centaine de forages (ressources qui s'avèrent insuffisantes compte tenu des besoins en eau de sa population), Sidi Bel-Abbès doit se tourner vers les wilayas limitrophes (Tlemcen, Mascara), selon un document du ministère des Ressources en eau, dont une copie a été remise à l'APS. Un projet de transfert d'eau à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Honaine (Tlemcen) est en voie de finalisation par l'Algérienne des eaux (ADE) pour aug-

menter les capacités de la wilaya de Sidi Bel-Abbès de 40.000 à 100.000 mètres cubes/jour. Plusieurs communes de la wilaya seront desservies dont Sidi Bel-Abbès, Ben Badis, Hassi Zahana, Sidi Ali Boussidi, Lamtar, Aïn Kada, Hassi Dahou, Sidi Lahcene, Sidi Yagoub et Tessala. Il est prévu également, selon le document, un transfert d'eau à partir de la nappe de Chott Chergui (25.000 m³/j mobilisés à partir de trois forages réalisés à El Bayadh), pour résoudre les problèmes d'AEP des communes sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Ce projet est proposé dans le cadre d'un programme complémentaire pour un coût de 3 milliards DA.

D'autres projets sont en cours pour le renforcement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable, portant notamment sur la réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Sidi Bel-Abbès sur plus de 50 kilomètres, ainsi que la réalisation de

plusieurs réservoirs à grande capacité. D'autres sont en voie de lancement, tels que ceux de la rénovation de 22 km de réseau d'adduction du champ de captage de Tenira et de 24 km du réseau d'adduction du champ de captage de la source de Sidi Ali Benyoub. Pour l'assainissement, onze projets sont en cours dont la majorité porte sur la protection des villes contre les inondations, dotés d'une enveloppe de 5.1 milliards DA. D'autres projets pour la protection des localités sud de la wilaya des inondations sont proposés pour l'année 2014 pour un coût de 100 millions DA. Au même registre, les travaux de réalisation de la station de lagunage marhoum d'une capacité de 10.000 équivalent/habitant ont atteint un taux d'avancement de 70%. Deux autres sont en cours d'études, a-t-on encore indiqué.

APS

KHENCHELA, COMMERCE LOCAUX

Délocalisation de 130 commerçants activant dans l'informel

Une opération de délocalisation de 130 commerçants exerçant dans l'informel, implantés dans la cité des 700-Logements à Khenchela, vers un nouveau marché couvert construits à la cité An-Nasr a été entamée mercredi a-t-on constaté. L'opération, menée en coordination avec les services du commerce, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et les services de la sûreté de wilaya, sera effectuée "par étapes" a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale de Khenchela. Il a précisé que le nouveau marché de la cité An-Nasr, doté de toutes les commodités nécessaires, dont un parking de grande capacité, pourra contenir d'autres commerçants parmi ceux qui ont été recensés à travers plusieurs sites du chef-lieu de la wilaya. L'assiette de terrain de la cité des 700-Logements, récupérée, sera destinée à accueillir des équipements publics, selon les services de la wilaya qui ont souligné que la direction du commerce a recensé plus de 650 commerçants exerçant dans l'informel, répartis sur 46 sites. Dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, les services du commerce de Khenchela prévoient la réception de 110 carrés aménagés dans l'ancien parc de la commune, ainsi que 20 locaux réalisés sur un site à proximité du stade communal.

D'autres chantiers de marchés de proximité seront prochainement lancés dans plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, dans le cadre des programmes communaux de développement (PCD), a-t-on également indiqué.

APS



MILA

Des hôtels totalisant plus de 600 lits en cours de réalisation

Sept (07) hôtels d'une capacité globale de 603 lits, en cours de réalisation à Mila, avancent à un rythme "soutenu", ont indiqué jeudi les responsables de la direction locale du tourisme et de l'artisanat, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du tourisme. Ces projets d'investissement touristique enregistrent des taux de réalisation "avancés" à l'instar de l'hôtel de 120 lits en cours de construction au chef-lieu de wilaya et dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 65%, a-t-on souligné de même source, précisant que cette infrastructure hôtelière devra être réceptionnée "dans le courant de l'année 2014".

Les travaux de réalisation de deux hôtels de 90 et de 72 lits, respectivement à Chelghoum-Laïd et à Grarem Gouga accusent un taux d'avancement des travaux de 75%, a-t-on également affirmé.

La wilaya de Mila continue cependant d'accuser un déficit "important" en matière d'infrastructures hôtelières, ce qui freine l'exploitation optimale et la revalorisation des capacités touristiques, historiques et naturelles de cette wilaya, ont estimé des responsables de la direction du tourisme.

En matière de tourisme thermal, les travaux de réalisation d'une nouvelle station thermale de 108 lits dans la zone de Beni-Haroun (commune de Hamala), ont été récemment lancés, a-t-on indiqué de même source, faisant part des efforts déployés actuellement pour la promotion de la région de Beni-Haroun qui abrite le plus grand barrage du pays. Le wali de Mila, Abderrahmane Kaddid, a fait part, à l'ouverture d'une exposition organisée au centre d'orientation et d'information touristique de Tadjenanet, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du tourisme, d'une série de mesures et d'initiatives prévues pour promouvoir le tourisme dans cette région.

En plus des deux plages artificielles devant être réalisées sur les berges du barrage de Beni-Haroun, cette même zone a bénéficié d'un projet portant sur la réalisation d'une base de sports nautiques, déjà lancée en travaux, a rappelé le responsable.

Le Comité d'assistance, de localisation, de promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) vient d'agréer un projet d'investissement touristique portant sur la réalisation d'un hôtel, d'un restaurant et d'une piscine près du barrage. Un complexe qui s'ajoutera au futur parc d'attractions, sur les hauteurs de l'ouvrage de Beni-Haroun, au centre de pêche et au grand complexe dépendant des œuvres sociales de l'Armée nationale populaire (ANP) qui sera ouvert également aux citoyens. Le complexe prévu près de la localité de Ferdoua abritera un restaurant, un motel, une piscine, une salle de sport et un parc nautique, a expliqué le wali. Plusieurs autres activités de loisirs et de distraction, comme la chasse dans les forêts entourant le barrage de Beni-Haroun, les excursions et la pêche continentale, entre autres, ont été proposés pour l'année 2014, a encore souligné le chef de l'exécutif local.

APS

ITALIE

Le "cas Berlusconi" examiné par une commission sénatoriale

Une commission sénatoriale lancera probablement vendredi la procédure de déchéance de Silvio Berlusconi de son mandat de sénateur, dans la foulée de sa condamnation pour fraude fiscale.

Cette décision pourrait sceller le sort de l'ancien président du Conseil dans les semaines à venir.

Le "Cavaliere", qui a dominé le paysage politique italien de ces vingt dernières années, a subi un revers majeur mercredi en ne parvenant pas à convaincre les parlementaires de son parti, Peuple de la liberté (PDL), de faire tomber le gouvernement d'Enrico Letta.

Agé de 77 ans, Silvio Berlusconi se refuse cependant à tirer un trait sur sa carrière. "J'aimerais bien. Je pourrais me reposer un peu", a-t-il plaisanté jeudi.

Sa condamnation début août à quatre ans de prison -commuée en une peine d'un an d'assignation à résidence ou de travaux d'intérêt général- pour fraude fiscale et sa possible exclusion du Sénat sont "le résultat d'un plan bien fomenté pour écarter le chef du centre droit", a-t-il dit. "C'est un verdict politique, qui ne se fonde sur absolument rien."

L'ancien président du Conseil n'assistera pas à la réunion de la commission du Sénat, qui devait débiter à 9h30 et devrait s'achever dans la journée.

Si ce panel, dominé par les adversaires du chef de file de la droite italienne, vote en faveur de sa déchéance parlementaire, sur la base d'une loi excluant les élus définitivement condamnés par la justice, le Sénat devra confirmer la décision dans un délai de deux semaines environ.

MADAGASCAR

Deux Européens lynchés par la foule

L'un des deux Européens lynchés et brûlés par la foule jeudi à Nosy Be, un île touristique de Madagascar, avait la nationalité italienne, a confirmé vendredi à l'AFP le ministre italien des Affaires étrangères.

"Je peux confirmer la nationalité italienne de la victime, mais pas son identité, le cadavre ayant été carbonisé", a déclaré à l'AFP un porte-parole de la Farnesina, le ministère italien des Affaires étrangères.

La porte-parole a souligné que des "documents d'identité" avaient été trouvés sur le cadavre, sans plus de précision.

Elle n'a pas confirmé les informations des autorités locales, selon lesquelles la victime s'appelait Roberto Gianfala, son visa était périmé et il se trouvait en situation irrégulière sur l'île.

Cet Italien et un Français - Sébastien Judalet - étaient soupçonnés par la population locale d'avoir enlevé et mutilé un enfant. Ils ont été torturés, lynchés et leurs corps brûlés sur la plage.

Dans la soirée de jeudi, un troisième homme, un Malgache, lui aussi soupçonné d'être impliqué dans la mort de l'enfant, a également été tué par la foule et brûlé.

Agences

TROUBLES EN EGYPTTE

Les Français courtisés pour relancer le tourisme

Le ministre égyptien du Tourisme a fait savoir qu'il serait reçu jeudi au Quai d'Orsay. Il espère que le gouvernement modifiera ses restrictions de voyages vers les sites touristiques d'Égypte.

L'Égypte a présenté, mercredi à Paris, un audit réalisé par un cabinet français indépendant sur la sécurité de ses sites touristiques, afin de convaincre le Quai d'Orsay de lever ses restrictions de voyages et les touristes français de revenir en Égypte. Après 10 jours de mission, du 7 au 17 septembre, à Louxor, Assouan, dans la vallée du Nil, au bord de la Mer Rouge et dans le Sud Sinaï, le cabinet Scutum Security First conclut que "tous les dispositifs sont en place pour la sécurité des touristes en Égypte", a indiqué son directeur Bernard Jacquemart lors d'une conférence de presse au salon du tourisme Top Resa. "Toutes les procédures fonctionnent, et plutôt bien. Si vous me demandez si je pars demain en vacances avec ma famille en Égypte, je vous réponds oui sans hésiter", a-t-il lancé, en présence du ministre égyptien du Tourisme, Hicham Zazou. Il a souligné que son cabinet avait effectué le même genre d'audit de sécurité au Sri Lanka en 2007, pour différencier les sites touchés alors par la guerre civile et ceux



touristiques épargnés.

Le ministre égyptien du Tourisme a fait savoir qu'il serait reçu jeudi au Quai d'Orsay. Il espère que le gouvernement modifiera ses restrictions de voyages vers les sites touristiques d'Égypte comme l'ont déjà fait la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse ou l'Allemagne hier soir.

"Nous aurons des discussions très ouvertes", a-t-il dit en rappelant l'importance cruciale pour les sites culturels égyptiens des touristes français, plus adeptes de ce type de tourisme que d'autres Européens.

"Louxor est aujourd'hui une ville fantôme, il n'y a personne, les magasins sont fermés. Le tourisme à Louxor est entre 1 et 2% de ce qu'il était auparavant", a plaidé M. Zazou. "La France doit reconsidérer sa position", a-t-il dit.

Il avait déjà lancé devant la presse mardi un appel pressant. "La situation est calme et stable à Louxor, à Assouan et sur la Mer Rouge. La vallée du Nil attend les touristes français", avait-il dit, en estimant que "le problème actuel est égypto-égyptien" et ne touche aucunement les touristes. **Agences**

SYRIE, DESTRUCTION DES ARMES CHIMIQUES

Les inspecteurs se disent optimistes

Les inspecteurs internationaux chargés d'éliminer l'arsenal chimique syrien d'ici l'échéance de la mi-2014 ont déclaré, jeudi, qu'ils avaient fait des "progrès initiaux encourageants" dans leur mission et qu'ils espéraient commencer à neutraliser les armes chimiques dans les prochaines semaines.

Une équipe préliminaire d'experts en désarmement et d'employés de l'Onu est arrivée en Syrie jeudi pour commencer à établir les bases d'une opération plus large visant à démanteler et à détruire le pro-

gramme d'armes chimiques du président Bachar el-Assad au cours des neuf prochains mois. La première étape de leur mission, endossée par le Conseil de sécurité de l'Onu la semaine dernière, est de neutraliser la capacité de la Syrie à fabriquer des armes chimiques d'ici le 1er novembre. Dans un communiqué, l'équipe affirme avoir fait "des progrès initiaux encourageants" après une première journée de travail avec les autorités syriennes.

"Les documents remis par le gouvernement syrien semblent prometteurs, selon

les membres de l'équipe, mais des analyses plus poussées, en particulier des schémas techniques, seront nécessaires, et d'autres questions doivent encore être résolues", affirme le communiqué.

L'équipe préliminaire arrivée jeudi est composée de 19 experts de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de 14 employés des Nations unies. Un deuxième groupe d'inspecteurs devrait les rejoindre d'ici une semaine.

NIGERIA, MASSACRE D'ENFANTS ÉCOLES ASSIÉGÉES

Amnesty dénonce et tire la sonnette d'alarme

Les attaques meurtrières contre des écoles et les menaces contre des professeurs, qui se sont multipliées cette année, mettent en péril l'éducation dans le nord du Nigeria, dénonce Amnesty International dans un rapport publié vendredi. "Cette année, au moins 70 professeurs et un grand nombre d'élèves ont été massacrés et beaucoup d'autres ont été blessés. Au moins 50 écoles ont été brûlées ou très endommagées alors que 60 autres ont été forcées de fermer", dénonce l'organisation de défense des droits de l'homme dans un communiqué qui accompagne le rapport.

Ce rapport sort moins d'une semaine après une nouvelle attaque du groupe islamiste Boko Haram dans le dortoir du collège d'agriculture proche de Damaturu, la capitale de l'Etat de Yobe (nord-est), au cours de laquelle quarante élèves ont été tués.

Boko Haram - dont le nom signifie "l'éducation occidentale est un péché", en langue haoussa - est responsable de nombreuses attaques visant des écoles, des universités et

des collèges dans le nord du pays au cours de son insurrection déclenchée depuis près de quatre ans. "Entre 2010 et 2011, les attaques avaient lieu quand les écoles étaient fermées, la plupart du temps, alors que depuis début 2013, elles sont plus ciblées et plus violentes", dit le communiqué. D'après ce nouveau rapport, "le plus grand nombre d'attaques a eu lieu dans l'Etat de Borno", fief historique du groupe extrémiste. Dans cet Etat, au moins 15.000 enfants ont été obligés d'arrêter l'école, selon le rapport. L'ONG "recommande aux autorités nigérianes de fournir une meilleure protection aux écoles et de s'assurer que des enquêtes sont menées sur ces attaques". Il cite également le syndicat nigérian des professeurs, selon lequel 1.000 enseignants ont dû quitter leur poste dans le nord du pays depuis 2012. Des enseignants disent avoir reçu des menaces et des intimidations de la part des membres de Boko Haram. Un professeur du nord de l'Etat de Borno cité par Amnesty raconte que deux islamistes sont entrés chez lui en pleine nuit

et l'ont menacé avec une arme devant sa femme et ses enfants, lui demandant d'enseigner en arabe et non en anglais. Selon ce professeur, dont le nom n'est pas mentionné, des membres de Boko Haram se tiennent parfois devant les salles de classe, dans certains villages, pour contrôler le contenu des leçons. "C'est comme enseigner sous la menace d'une arme", dit-il. L'armée mène une offensive depuis la mi-mai dans la majeure partie du Nord-Est, où l'état d'urgence a été décrété, pour tenter de mettre fin à l'insurrection de Boko Haram. Selon le rapport, l'état d'urgence a participé à la baisse de la fréquentation des écoles, en rendant les déplacements plus difficiles.

Boko Haram revendique la création d'un Etat islamique dans le nord du Nigeria, majoritairement musulman, au contraire du sud, à majorité chrétienne.

Les attaques du groupe extrémiste et leur répression sanglante ont fait au moins 3.600 morts depuis 2009 selon l'ONG Human Rights Watch. **Agences**

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 7^E JOURNÉE

Affiche palpitante à Sétif



La 7^e journée du championnat de Ligue 1, prévue aujourd'hui, offre aux puristes un plateau royal avec à l'affiche du stade 8-Mai-45 de Sétif, un match palpitant et indécis entre l'ES Sétif et le MC Alger.

Page 12



BARRAGES MONDIAL 2014, BURKINA FASO-ALGÉRIE

Les Etalons en stage le 7 octobre à Ouagadougou

La sélection nationale du Burkina Faso entamera, lundi 7 octobre, son stage de préparation à Ouagadougou en prévision du match face à l'Algérie du 12 octobre à 17h (heure algérienne) en barrages aller qualificatifs à la Coupe du monde 2014, rapporte jeudi la presse locale.

Page 13

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 7^E JOURNÉE

Affiche palpitante à Sétif

La 7^e journée du championnat de Ligue 1, prévue aujourd'hui, offre aux puristes un plateau royal avec à l'affiche du stade 8-Mai-45 de Sétif un match palpitant et indécis entre l'ES Sétif et le MC Alger.

PAR MOURAD SALHI

L'Entente de Sétif, qui reste sur une victoire remportée mardi dernier en déplacement face à l'ASO Chlef, en match de mise à jour du calendrier du championnat national de Ligue 1, aura une belle opportunité à domicile de confirmer la position de leader, qu'elle occupe avec la JS Kabylie, en recevant le MC Alger, en proie à des doutes après deux contre-performances. Avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur, le Français Jean-Christian Lang, l'ESS aura à cœur de l'emporter face au Doyen qui sera certainement mis en difficulté. De plus en plus contesté, l'entraîneur suisse Alain Geiger, devra trouver la bonne formule pour permettre à son équipe de revenir avec un bon résultat de Sétif, chose qui ne sera pas du tout facile. Le rendez-vous de Aïn Foudra constitue l'une des belles affiches de cette nouvelle journée qui sera marquée également par le déplacement périlleux des Canaris à Chlef pour donner la réplique à l'ASO Chlef.

Les poulains d'Azzedine Aït Djoudi qui restent aussi sur une belle victoire à domicile, tenteront de confirmer leur bonne santé en ce moment. Le club phare de Djurdjura, auteur de son meilleur début de saison depuis longtemps, sera en péril lors de son voyage à Chlef. Les Kabyles, qui veulent également confirmer leur position de leader, auront en face une équipe chélienne qui veut se racheter de son revers à domicile face à l'ES Sétif. Les Canaris auront donc à cœur de sortir le grand jeu pour confirmer et conforter en même temps cette première place au classement général. Auréolé de sa dernière belle performance à domicile face à la JSM Béjaïa, le club phare de Djurdjura qui s'est montré coriace en dehors de ses bases en allant s'imposer face au MC El Eulma et le CRB Aïn Fekroun, tentera de refaire le même coup et éviter tout de même le scénario du stade 20-Août, contre le CR Belouizdad. Les poulains d'Azzedine Aït Djoudi comptent aborder ce rendez-vous avec la ferme intention de revenir avec un bon résultat de leur déplacement pour rester sur leur lancée. Une chose est sûre, les Kabyles qui restent sur quatre victoires dont deux à l'extérieur comptent rester sur cette dynamique et ajouter l'ASO Chlef à leur tableau de chasse. La révélation de cette entente de saison, le RC Arbaâ, qui reste sur une retentissante victoire à Sétif, accueillera le CABB Arreridj avec l'intention de confirmer son regain de forme. Le nouveau promu en élite, dirigé par Chérif El Ouazzani, devra, tout de même, rester vigilant face à une équipe du CABB invaincue jusqu'à présent hors de ses bases. Le CR Belouizdad recevra la JS Saoura dans un match à huis clos. Les Belouizdadis aborderont ce match à domicile avec la ferme intention de remporter les trois points de



ment pour rester sur leur lancée. Une chose est sûre, les Kabyles qui restent sur quatre victoires dont deux à l'extérieur comptent rester sur cette dynamique et ajouter l'ASO Chlef à leur tableau de chasse. La révélation de cette entente de saison, le RC Arbaâ, qui reste sur une retentissante victoire à Sétif, accueillera le CABB Arreridj avec l'intention de confirmer son regain de forme. Le nouveau promu en élite, dirigé par Chérif El Ouazzani, devra, tout de même, rester vigilant face à une équipe du CABB invaincue jusqu'à présent hors de ses bases. Le CR Belouizdad recevra la JS Saoura dans un match à huis clos. Les Belouizdadis aborderont ce match à domicile avec la ferme intention de remporter les trois points de

la victoire pour améliorer leur classement général. Leur adversaire du jour qui n'a pas encore goûté à la victoire depuis la deuxième journée, devra puiser dans ses ressources pour tenter d'accrocher le Chabab, réputé intraitable sur son jardin du 20-Août. La JSM Béjaïa, où rien ne va plus cette saison, qui occupe la dernière place au classement général en compagnie du nouveau promu le CRB Aïn Fekroun, tentera de réaliser sa première victoire de la saison en accueillant le MCE Eulma. Le MC Oran et le MO Béjaïa, s'affrontent dans un duel qui devrait, a priori revenir à l'équipe locale, qui bénéficiera des avantages du terrain et du public.

M. S.

JUDO Soraya Haddad entraîneur de la sélection nationale juniors-dames

La judokate algérienne, Soraya Haddad, médaillée de bronze au Mondial-2005 en Egypte et aux Jeux Olympiques-2008 de Pékin, a été nommée entraîneur de la sélection nationale des juniors-filles. Le président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Messaoud Mati, a confirmé, jeudi lors d'une conférence de presse à Alger, la nomination de Soraya Haddad à la tête de la sélection nationale féminine juniors qui s'apprête à prendre part au Mondial-2013 de la catégorie qu'organisera la Slovaquie à partir du 18 octobre prochain. Soraya Haddad a annoncé jeudi sa retraite internationale à l'âge de 29 ans après une carrière internationale de 12 ans. Selon le premier responsable de l'instance fédérale, Soraya Haddad sera installée dans ses nouvelles fonctions, après le retour de la sélection nationale du Mondial-2013, quels que soient les résultats enregistrés en Slovaquie. "La nomination de Haddad au poste d'entraîneur national des juniors (filles), a été prise après concertation entre les deux parties, surtout que Haddad a préféré prendre les destinées des Juniors, alors qu'elle était proposée pour les Seniors", a précisé M. Mati en ajoutant qu'elle voulait acquérir de l'expérience au niveau des jeunes catégories, avant de passer au palier supérieur, se disant toutefois "prête à apporter son aide en cas de besoin". "Même si je possède tous les moyens techniques me permettant de diriger la sélection féminine des Seniors, je manque néanmoins de l'expérience nécessaire pour diriger cette catégorie, raison pour laquelle j'ai préféré commencer ma belle carrière d'entraîneur au niveau des jeunes catégories dans l'espoir d'acquérir de l'expérience qui me donnera l'occasion de rester le plus longtemps possible dans ce métier" a souligné la médaillée olympique de Pékin en estimant que cette "nouvelle mission" constitue pour elle un "véritable défi" pour ses débuts dans sa carrière d'entraîneur qu'elle espère exaltante et longue. "Je tâcherai de défendre au maximum les droits des athlètes, et les encourager à donner le meilleur d'eux-mêmes, en espérant offrir aux jeunes catégories ce qui leur manquait pour aller de l'avant dans cette discipline" a indiqué Soraya Haddad. APS

BARRAGES MONDIAL 2014, BURKINA FASO-ALGÉRIE

Les Etalons en stage le 7 octobre à Ouagadougou

La sélection nationale du Burkina Faso entamera, lundi 7 octobre, son stage de préparation à Ouagadougou en prévision du match face à l'Algérie du 12 octobre à 17h (heure algérienne) en barrages aller qualificatifs à la Coupe du monde 2014, a rapporté jeudi la presse locale.

Le sélectionneur des Etalons, Paul Put, a prévu deux séances d'entraînement par jour. Les supporters pourront assister aux entraînements des partenaires de Jonathan Pitroira du 7 au 10 octobre 2013. En revanche, l'entraînement du 11 octobre sera fermé à la presse et aux supporters. Le coach belge des Etalons a dévoilé mercredi une liste de 24 joueurs convoqués pour le match face à l'Algérie. Le match retour aura lieu le 19 novembre prochain à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera à la Coupe du monde 2014 au Brésil.

Déplacement des supporters à Ouagadougou

Le ministère des Transports organise dimanche prochain au siège de son département ministériel, une réunion de coordination avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, à l'occasion de la rencontre de football Burkina Faso - Algérie le 12 octobre prochain à



Ouagadougou, comptant pour les barrages aller du Mondial-2014, a indiqué samedi, un communiqué du Ministère des Transports. Cette réunion sera consacrée aux "ultimes mesures à prendre pour la réussite de l'opération de transport des supporters à Ouagadougou", ajoute le communiqué. La Fédération burkinabé de football (FBF) a réservé une tribune aux supporters algériens pouvant accueillir jusqu'à 1.500 places. Les supporters

algériens effectueront le voyage à Ouagadougou durant la matinée, le même jour du match, alors que le retour est programmé juste après la fin de la rencontre en soirée.

Une équipe de la Protection civile à Ouagadougou

Une équipe de la Protection civile accompagnera les supporters de la sélection algérienne de football à l'occasion de leur déplacement à Ouagadougou pour assister au

match devant opposer l'Algérie au Burkina Faso le samedi 12 octobre au stade 4-Août, pour le compte des barrages aller qualificatifs à la Coupe du monde 2014, a indiqué jeudi la Protection civile. Composée d'éléments ayant une expérience avérée dans la gestion des situations d'urgence, l'équipe de la protection civile "s'attellera à apporter sa contribution quant à la prise en charge et l'encadrement des supporters", précise la même source. L'équipe de la protection civile se déplacera à Ouagadougou le samedi 12 octobre. La Fédération burkinabé de football (FBF) a réservé une tribune aux supporters algériens pouvant accueillir jusqu'à 1.500 places. Les supporters algériens effectueront le voyage à Ouagadougou durant la matinée, le même jour du match, alors que le retour est programmé juste après la fin de la rencontre en soirée. La date limite d'inscription des supporters algériens désireux effectuer le voyage à Ouagadougou est fixée au jeudi 3 octobre. APS

AFFAIRE CA BATNA-JS SAOURA

Le traitement du recours de Zerouati reporté au 27 octobre

L'affaire de corruption du match CA Batna-JS Saoura, dans laquelle le tribunal de Aïn M'lila avait prononcé une peine de 18 mois ferme contre l'ex-président de la JSS, Mohamed Zerouati, en juin passé, passera devant la cour d'appel d'Oum El-Bouaghi le 27 octobre courant alors qu'elle devait être traitée initialement le 29 septembre, a appris l'APS auprès de l'ex-président du CAB, Farid Nezzar. Cette affaire a été ajournée après que Zerouati eut envoyé à la cour un certificat de maladie prouvant son incapacité de faire le déplacement à Oum El-Bouaghi, a fait savoir Nezzar. Zerouati est accusé par le CAB d'avoir tenté de soudoyer deux de ses joueurs pour faciliter la tâche de la JSS lors de son match en déplacement disputé en octobre 2012 pour le compte de la 8^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football. Le

responsable batnéen avait déclaré auparavant à l'APS qu'il "tablait énormément" sur la confirmation de cette peine, estimant que ce serait une "victoire morale" pour son club qui a longtemps réclamé son maintien parmi l'élite malgré sa relégation sur le terrain. Il avait ajouté qu'en vertu des règlements de la Fédération internationale de football "c'est plutôt la JSS qui devait descendre en Ligue 2", à cause de "sa tentative de corruption". La direction du CAB avait saisi la Fifa à propos de cette affaire, tout en brandissant la menace du boycott du championnat de Ligue 2 cette saison, avant de revenir à de meilleurs sentiments. Des menaces qui ont coûté à Nezzar une suspension d'une année ferme de la part de la Ligue du football professionnel, le contraignant ainsi à se désister provisoirement de son poste de président du Chabab. APS

AMAR BENIKHLEF, ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE JUDO MESSIEURS :

"Je veux transmettre mon expérience aux jeunes"

Le nouveau sélectionneur de l'équipe algérienne de judo seniors (messieurs), Amar Benikhlef, a affiché jeudi à Alger sa volonté de transmettre aux jeunes judokas, son expérience acquise lors des grandes compétitions mondiales. Le médaillé d'argent des Jeux Olympiques 2008 à Pékin, a été désigné la semaine dernière à la barre technique de la sélection nationale de judo seniors (hommes). "Je remercie le président de la Fédération algérienne (FAJ) pour la confiance qu'il a placée en moi, en me confiant les destinées techniques de l'équipe seniors. J'estime que je possède la compétence me permettant d'assumer cette lourde responsabilité", a déclaré Benikhlef lors d'une conférence de presse animée en compagnie de son ex-coéquipière en équipe nationale, Soraya Haddad, et du président de la FAJ, Messaoud Mati, au siège du Comité olympique algérien à Ben Aknoun (Alger). Benikhlef a rejeté les allégations de "certaines personnes" qui remettent en doute ses capacités et prédisent un échec dans sa mission, comme ça été le cas avec les anciens athlètes : Soukri et Harkat. "J'assure que je peux contribuer au retour du judo algérien au devant de la scène continentale et même mondiale. Ce qui me



motive c'est que des judokas tunisiens et marocains de ma génération ont réussi leur mission à la barre technique de leurs sélections nationales respectives. Ils m'ont d'ailleurs encouragé dans mon nouveau poste", a-t-il expliqué. S'agissant des raisons l'ayant poussé à mettre un terme à sa carrière d'athlète, Bénikhlef a évoqué ses "conditions sociales dif-

ficiles" et le "manque de soutien" après sa médaille olympique. "Après une semaine de mon sacre olympique à Pékin, je me suis retrouvé seul et les promesses d'améliorer ma situation sociale n'ont pas été tenues. Ceci a influé négativement sur ma carrière", a-t-il déploré, révélant qu'il allait tirer sa révérence en 2010. "Mes multiples tentatives pour retrouver mon meilleur niveau ont été vaines", a-t-il avoué. Pour sa part, le président de la FAJ a assuré qu'il allait mettre "tous les moyens" à la disposition du nouveau sélectionneur pour préparer une "équipe compétitive à l'horizon 2015" et, en même temps, récolter des points dans le classement mondial en vue de la qualification aux Jeux Olympiques 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). "Nous ne sommes pas en train de courir après des résultats immédiats. Notre objectif est de former des équipes nationales sur le moyen terme", a dit Messaoud Mati, affirmant "faire pleine confiance aux anciens champions algériens". De son côté, la judokate algérienne Soraya Haddad (29 ans), médaillée de bronze aux Mondiaux-2005 et aux Jeux Olympiques de Pékin-2008, qui a annoncé jeudi sa retraite, a été désignée à la tête de la sélection nationale junior (dames). APS

BURKINA FASO

Le sélectionneur Paul Put impose un "black-out"

Le sélectionneur belge de l'équipe nationale du Burkina Faso, Paul Put, a décidé de décréter le "black-out" à la presse jusqu'au 10 octobre pour une "meilleure concentration" des joueurs avant le match face à l'Algérie du 12 octobre à Ouagadougou pour le compte du barrage aller qualificatif au Mondial 2014, a indiqué jeudi la presse locale, citant la Fédération burkinabé de football. "Pour plus de concentration et de récupération en vue d'une bonne prestation des Etalons, le 12 octobre contre l'Algérie, il a été décidé que Paul Put et ses joueurs ne concéderont aucune interview à la presse ni à l'entraînement ni à l'hôtel avant le 10 octobre à l'heure de la conférence de presse d'avant match" a annoncé un communiqué de la fédération burkinabé de football. Contrairement aux habitudes, la presse locale et algérienne qui devra effectuer le déplacement à Ouagadougou, devra donc attendre le jeudi 10 octobre pour recueillir des réactions de l'entraîneur Paul Put et de ses joueurs sur la préparation du match. Selon le site Burkina 24, cette méthode rappelle celle de Drissa Traoré dit "Saboteur", lors du match entre

les Etalons et les Lions du Sénégal pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013. L'entraînement de l'équipe burkinabé s'est déroulée à huis clos tout comme le match amical disputé contre l'Etoile Filante de Ouagadougou.

Le Zambien Sikazwe au sifflet

La Fédération internationale de football (Fifa) a annoncé jeudi la désignation de l'arbitre zambien Janny Sikazwe pour officier le match Burkina Faso - Algérie du 12 octobre au stade 4-Août de Ouagadougou pour le compte des barrages aller qualificatifs à la Coupe du monde 2014 au Brésil. Le directeur de jeu zambien sera assisté par l'Angolais Jerson Dos Santos et le Mozambicain Arsenio Marengula. Le quatrième arbitre est le botswanais Jishua Bonido, précise la Fifa sur son site officiel. Le match retour se déroulera le 19 novembre prochain à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera à la Coupe du monde 2014. Le continent africain sera représenté par cinq équipes au Brésil. APS

EUROPA LEAGUE

Feghouli décisif face à Kuban Krasnodar de Russie

L'international algérien du FC Valence, Sofiane Feghouli, a contribué grandement à la victoire de son équipe à l'extérieur, contre le FC Kuban Krasnodar de Russie (2-0), jeudi en match comptant pour la seconde journée de l'Europa League (groupe A). Le milieu de terrain algérien s'est illustré contre la formation russe, en inscrivant le second but du FC Valence à la 81'. Sur un coup-franc des 25 mètres, Feghouli enveloppe le cuir et réussit à tromper le gardien Belenov. Auparavant, les protégés de l'entraîneur Djukic avaient ouvert le score à la 73' sur un but de Paco Alcacer. Battu lors de la première journée par Swansea City sur le score de 3 à 0, le FC Valence a bien réagi face aux Russes et se relance du coup pour la qualification. Depuis le début de la saison, l'international algérien a été titularisé pour seconde fois, après une première contre l'Espanyol en championnat. Feghouli a pris part samedi dernier, comme remplaçant, au match remporté par le FC Valence contre Rayo Vallecano (1-0) au stade Mestalla pour le compte de la septième journée du championnat d'Espagne (Liga). Le meneur de jeu des Verts a été incorporé par l'entraîneur Djukic à la 68' minute de la partie à la place de Fédé. Il a joué 22 minutes au total. Feghouli est retenu dans la liste des 36 joueurs convoqués par le sélectionneur Vahid Halilhodzic en vue du match barrages aller qualificatifs au Mondial 2014 contre le Burkina Faso du 12 octobre à Ouagadougou.

Medjani et Cadamuro non alignés

Les défenseurs internationaux algériens, Carl Medjani et Liassine Cadamuro, n'ont pas été alignés, une nouvelle fois, par leurs équipes l'Olympiakos (Grèce) et le Real Sociedad (Espagne) lors de leurs déplacements à Anderlecht (victoire 3-0) et Leverkusen (défaite 2-1) respectivement, mercredi soir pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Europe de football. Les deux joueurs, retenus dans la liste élargie des 36 éléments pré-convoqués par l'entraîneur de la sélection algérienne en vue du déplacement de Burkina Faso (12 octobre), sont freinés dans leur élan depuis quelques semaines, après avoir bénéficié d'un temps de jeu appréciable en début de saison. Une situation qui devrait donner des soucis au patron technique des Verts, estiment les observateurs, notamment concernant Medjani, un élément sur lequel il mise énormément dans sa stratégie de jeu qu'il devrait adopter face aux Etalons, en match aller des barrages africains qualificatifs à la Coupe du monde 2014 au Brésil. Le défenseur axial qui a rejoint le champion de Grèce en titre lors de l'intersaison en provenance de Monaco, le nouveau promu en Ligue 1 française, avait été utilisé comme milieu défensif axial lors des deux précédents déplacements de l'équipe algérienne au Bénin et Rwanda en juin passé pour le compte du deuxième tour des éliminatoires du Mondial. Une stratégie qui s'est avérée payante pour les Verts, vainqueurs dans les deux rencontres (1-3) et (0-1), alors qu'ils sont réputés "fragiles" à l'extérieur. Cela pousse, d'ores et déjà, les techniciens à prêter le recours par Halilhodzic à la même stratégie de jeu sur le terrain du stade 4-Août à Ouagadougou, mais certains d'entre eux pensent que le manque de temps de jeu de Medjani pourrait pousser l'entraîneur bosnien à revoir ses plans. APS

EUROPA LEAGUE

Tottenham, Valence et Séville assurent

Tottenham et Valence sont allés l'emporter chacun 2-0 dans le Caucase russe, jeudi lors de la 2^e journée d'Europa League marquée par le spectaculaire 3-3 entre Trabzonspor et la Lazio. Tottenham et Valence se sont présentés avec des onze remaniés, respectivement face à l'Anzhi Makhachkala et au Kuban Krasnodar, et ont fait valoir leur statut de grosses cylindrées dans cette phase de groupes.

Le club anglais poursuit son sans-faute cette saison en C3 (4 victoires en autant de matches, 13 buts marqués, aucun encaissé), grâce à deux buts coup sur coup de Defoe (34^e) et Chadli (39^e) qui ont tué le match. Les Spurs confortent leur leadership dans le groupe K, suivis par les Moldaves du Sheriff Tiraspol qui ont pris leur deuxième point chez les Norvégiens de Tromsø (1-1). L'Anzhi Makhachkala en revanche, délesté de ses principaux internationaux (Eto'o, etc.) et avant-dernier du Championnat russe, a enchaîné jeudi son 13^e match de la saison sans victoire, toutes compétitions confondues... Valence pour sa part a dû attendre la fin de match pour s'imposer sur des buts d'Alcacer (73^e) et Feghouli (81^e). Après avoir sombré à domicile lors de la journée inaugurale face à Swansea (3-0), le club espagnol s'est relancé dans le groupe A, alors que Jonas et Banega avaient été ménagés, et Rami écarté. Dans le duel des deux vainqueurs de la première journée, Swansea a battu Saint-Gall (1-0) et s'empare de la tête de cette poule. La Lazio s'est fait peur, en n'arrachant le nul 3-3 qu'en fin de partie grâce à un doublé de Floccari en deux minutes (84^e, 85^e) sur le terrain de Trabzonspor. Les deux clubs se partagent la tête du groupe J. Le FC Séville a conforté sa place de leader du groupe H avec une deuxième victoire, contre Fribourg (2-0).



Lyon fait toujours du surplace

Accroché sur son terrain de Gerland par le club portugais de Vitoria Guimaraes (1-1), jeudi en match de la 2^e journée de l'Europa League, Lyon continue de faire du surplace. Il a en plus perdu sur blessure Samuel Umtiti (claquage derrière la cuisse gauche 24^e). L'Olympique lyonnais, 9^e de la Ligue 1, enregistre, face au 10^e du championnat portugais, son second résultat nul dans la

compétition après celui obtenu, il y a deux semaines, sur le terrain du Betis Séville (0-0). Guimaraes reste en tête du groupe I devant l'OL et le Betis. L'objectif de Lyon était de profiter de ce match de C3 pour se relancer dans une période difficile mais le club rhodanien n'a toujours remporté qu'un match sur les dix derniers qu'il a disputés. Le Nigérien, Moussa Maazou, après un relais de Marco Matias, a donné l'avantage

à Guimaraes en profitant d'une bévue de Gueïda Fofana à la réception d'un dégagement du gardien Douglas (39'). L'OL a logiquement égalisé par Maxime Gonalons, catalyseur de la révolte de son équipe après une première période bien molle, qui a conclu de la tête un coup franc d'Arnold Mvuemba (1-1, 53'). C'est son premier but de la saison en reprenant. Sans base défensive solide, battu dans l'entrejeu et en conséquence inexistant en attaque, l'OL, déjà inoffensif samedi face à Lille (0-0), ne s'est créé aucune occasion, en première période pendant que le Vitoria, avant d'ouvrir la marque, a été dangereux par Chris Malong (23'), Maazou (30') puis Ba (35') sur corner bien que leurs tentatives ont manqué le cadre. En fin de partie, le gardien Anthony Lopes a même sauvé les meubles en arrêtant reprise de la tête de Nil Plange sur un centre de la gauche de Luis Rocha (88'). La seconde période a, en revanche, été toute à l'avantage de Lyon, adepte, donc, une nouvelle fois, du travail à mi-temps, et qui a enfin réussi à hausser le rythme et à être plus présent dans les duels. Mais, hormis le but de Gonalons, seuls Fofana, d'une reprise de la tête non cadrée à la réception d'un coup franc joué par Clément Grenier (65'), Bafétimbi Gomis dont le tir était détourné par Douglas (83'), et Grenier sur un ultime coup franc (90+4) ont été réellement dangereux.

ARSENAL

Le prodige Bakkali pisté ?

Toujours à l'affût pour recruter les talents de demain, Arsenal aurait coché sur ses tablettes le nom de Zakaria Bakkali. Selon TalkSPORT, les Gunners pourraient rapidement venir tâter le terrain auprès du PSV Eindhoven pour un transfert du milieu offensif. A 17 ans, le joueur, courtisé par la Belgique, son pays natal, et le Maroc, le pays d'origine de ses parents, a inscrit trois buts en six matches de championnat cette saison aux Pays-Bas alors qu'il n'avait jamais joué chez les professionnels. Le montant d'un possible transfert n'a pas filtré.

MONDIAL 2014

4,5 millions de demandes de billets

La Fédération internationale de football (Fifa) a déjà reçu plus de 4,5 millions de demandes de billets pour le Mondial-2014 au Brésil à une semaine de la fin de la première phase de réservation, a-t-elle annoncée jeudi. La Fifa procédera ensuite à un tirage au sort pour allouer un peu plus d'un million de billets. 77% (3,4 millions) des demandes proviennent du pays hôte, le Brésil, mais les voisins argentins ont demandé 223.686 places et les Américains 175.122. Il y a trois catégories de billets pour les étrangers qui payent plus cher et en dollars alors qu'il en existe quatre pour les Brésiliens, la Fifa proposant des billets à tarif réduit pour permettre aux spectateurs brésiliens les plus démunis d'avoir accès à la compétition. Le Mondial-2014 se déroulera en juin et juillet dans 12 villes du Brésil où sont attendus environ 600.000 touristes.

MONDIAL 2014

Le Brésilien, Diego Costa, veut jouer pour l'Espagne

Diego Costa, attaquant hispano-brésilien de l'Atletico Madrid, a fait part au sélectionneur espagnol de son choix de porter à l'avenir le maillot de la Roja, a annoncé jeudi la Fédération espagnole de football (Rfef), précisant que des démarches en cours empêchaient sa convocation immédiate. La Rfef a indiqué avoir besoin d'un certificat émis par la fédération brésilienne et ajouté que, par conséquent, le joueur de 24 ans ne pourrait pas être retenu vendredi par le sélectionneur Vicente Del Bosque pour les matches de l'Espagne contre le Bélarus le 11 octobre et la Géorgie le 15 octobre, qualificatifs pour le Mondial 2014 au Brésil.

"Le joueur de l'Atletico Madrid Diego Costa ne pourra pas être convoqué demain (vendredi) par le sélectionneur Vicente Del Bosque pour les prochaines rencontres de la sélection nationale contre le Bélarus et la Géorgie, étant donné que la Fifa a posé des conditions complémentaires, qui sont en cours de traitement", écrit la Fédération dans un communiqué diffusé sur le site internet de la sélection.

Né au Brésil mais arrivé en Espagne en 2007, Diego Costa possède la double nationalité. Même s'il a joué deux rencontres amicales en mars dernier sous le maillot du Brésil, l'attaquant peut prétendre jouer en fin de compte pour



l'Espagne puisqu'il ne s'agissait pas de matches de compétition. La Rfef souligne avoir besoin d'un "certificat de la Confédération brésilienne (de football) prouvant que Diego Costa n'a joué aucun match officiel avec la sélection brésilienne dans aucune catégorie que ce soit", un document qu'elle a sollicité jeudi après-midi après que Diego Costa a annoncé sa décision à Vicente Del Bosque. Diego Costa a inscrit 20 buts toutes compéti-

tions confondues la saison dernière sous le maillot de l'Atletico Madrid, ce qui lui a valu de connaître en mars deux sélections en match amical avec la Seleçao, face à l'Italie et la Russie.

Actuel co-meilleur buteur du Championnat d'Espagne avec 8 buts, soit autant que l'Argentin Lionel Messi, l'homme en forme de la Liga est néanmoins barré en sélection brésilienne par Neymar, Hulk ou encore Alexandre Pato.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF

Hommage posthume à Abdelhamid Bedjaoui

La troupe espagnole Jako el Muzikante, star de la 5^e soirée du Festival international du malouf, a fait voyager mercredi le public du théâtre régional de Constantine sur les traces de la musique savante, depuis la péninsule Ibérique, à Constantinople, en passant par le nord d'Afrique pour revenir en Andalousie.

Durant plus d'une heure le chanteur Xurxo Fernandes et sa troupe, composée de cinq musiciens, ont enflammé la scène aux rythmes d'une musique effrénée où luth, derbouka, contrebasse et clarinette se côtoient, s'apprécient et se donnent la réplique dans une harmonie de cordes et une exaltation des sens qui confirment le caractère sans frontières de la musique. La voix puissante et chaude de Fernandes chantait dans la langue ladino, une ancienne langue de la péninsule Ibérique, l'espoir, l'amour, et les choses de la vie, dans un genre musical appelé "aman-café", d'origines espagnoles, influencé par les musiques des pays qui constituaient le vaste empire ottoman, dans un spectacle séduisant que le public a longtemps applaudi. Par moments, le rythme s'adoucit et le chanteur annonce une ancienne chanson bulgare sur le rythme du mouachah *Lama bada yatathana*, par d'autres chansons interprétées rappelant les rythmes des chansons populaires de l'Europe de l'Est. "Mon répertoire est le résultat de longues années de recherches en Espagne, en Bulgarie et en Turquie pour déterrer un héritage commun, une musique

adoptée et appréciée par plusieurs peuples", dira Xurxo Fernandes dans les coulisses. La première partie de la soirée a été animée par les membres de l'association El Maghdiria de Mascara, lauréate du deuxième prix du Festival national du malouf qui s'était déroulé en juillet dernier. Sous la houlette de l'enseignant et chef d'orchestre, Boudjellal Ouazar, les quinze membres de cette association, dont six jeunes filles, ont interprété avec beaucoup de maîtrise et de talent une noubas sur le mode *rasd dhil*, un délicieux *istikhbar* et un *mçader*, dans la pure tradition du malouf constantinois. Les jeunes de Maghdiria ont offert au public, entre les mélodies, de magnifiques moments solos de flûte et de luth. Baptisée au nom du grand artiste Benali Maghdir, enfant de Mascara, parolier, compositeur et interprète dont les paroles et la musique ont été chantées par de grands noms de la musique algérienne, l'association œuvre, selon M. Ouazar, à "sauvegarder la musique andalouse dans toutes ses variétés". Avec ses 60 élèves dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 14 ans, répartis sur trois classes, l'association Maghdiria s'est initiée à la Sanaâ en



interprétant huit noubas de cette musique algéroise, a interprété la malouf constantinois et projette de s'initier au gharnatia de Tlemcen, précise son président. Un hommage posthume rendu, au cours de cette soirée, à Abdelhamid Belebdaoui (1914-1978), une icône de la musique malouf, considéré comme l'un des

meilleurs joueurs de tar, à son époque. La septième édition du Festival international du malouf a été ouverte samedi dernier et se poursuivra jusqu'au 4 octobre, sous le slogan "Le malouf, une pulsation dans le monde", avec la participation d'artistes venus de huit pays.

PROCÈS SUR LA MORT DE MICHAEL JACKSON

Le promoteur AEG blanchi



Après cinq mois de procès entre la famille Jackson et AEG, la justice californienne a donné raison au promoteur, estimant que les négligences du médecin, qui a administré une surdose de propofol au chanteur, n'étaient pas imputable au groupe. Ils espéraient jusqu'à 1,6 milliard de dollars de dédommagement. Mais les membres de la famille de Michael Jackson n'ont finalement pas

obtenu gain de cause, dans le procès les opposant depuis cinq mois au promoteur AEG. L'organisateur de la tournée spectaculaire, que préparait le chanteur à sa mort le 25 juin 2009, a été blanchi. C'est devant une salle de tribunal, à moitié vide, et en l'absence du principal avocat des Jackson retenu par un rendez-vous extérieur qu'AEG a été innocenté, mercredi 2 octobre, de toute responsabilité par un jury populaire californien, composé de douze membres. Quatre ans après sa mort en 2009, Michael Jackson est à nouveau mis en cause dans une affaire de pédophilie. Le chorégraphe australien Wade Robson, qui a été invité à plusieurs reprises à Neverland, le ranch de Michael Jackson, accuse la star de l'avoir agressé sexuellement à de nombreuses reprises à partir de ses sept ans. Il réclame 1,5 milliard de dollars au clan Jackson. Le procès doit s'ouvrir le 2 juin 2014. Le mannequin Naomi Campbell ou encore les acteurs Eddie Murphy et Brooke Shields pourraient y témoigner. La mère du "Roi de la pop", Katherine Jackson, seul membre du clan présente à la Cour supérieure de Los Angeles pour la lecture du verdict, qui a duré à peine dix minutes, a quitté les lieux vers 15h45 (22h45 GMT), sans

un mot, mais souriante, malgré le refus du jury d'accéder à ses demandes. Les fans du chanteur, qui ont patiemment écouté les centaines d'heures de débat, ne cachaient pas leur déception après le verdict, certains dénonçant "un spectacle de clowns". De son côté, AEG tente de temporiser : "personne n'a gagné dans cette affaire", a assuré, à la sortie du tribunal, l'avocat du groupe, Marvin Putnam. Reste que "la décision du jury innocente entièrement AEG, et confirme ce que nous savions depuis le début. Bien que la mort de Michael Jackson ait été une tragédie, cette tragédie n'a pas été causée par AEG", a-t-il déclaré plus tard dans un communiqué. L'avocat du promoteur a également affirmé qu'il n'avait jamais pensé négocier un accord avec les Jackson en dehors du tribunal, partant du principe qu'AEG était innocent. Même son de cloche du côté des jurés, dont l'un d'entre eux, Greg Barden, a affirmé que le jury ne "sortait pas du tribunal en pensant que la victoire était d'un côté ou de l'autre. C'était une situation tragique. C'est la mort de quelqu'un qui a fait que nous sommes là", a-t-il dit. Les Jackson, qui réclamaient a minima 900 millions d'euros, estiment qu'AEG a fait preuve de négli-

gence en embauchant le docteur Conrad Murray, condamné en 2011 à quatre ans de prison pour la mort du chanteur. Leur principal souci était de démontrer qu'AEG, aveuglé par les profits, avait fermé les yeux sur la dépendance de Michael Jackson aux médicaments et sa santé chancelante. Ce dernier est décédé à l'âge de 50 ans d'une surdose de Propofol, un puissant anesthésiant qu'il utilisait comme somnifère, avec la complicité du médecin. En face, AEG n'a cessé de répéter que le groupe n'avait jamais embauché le docteur Murray, et qu'il n'était donc pas responsable de ses faits et gestes. Sur ce dernier point, le jury a donné raison aux Jackson, estimant que le docteur Murray avait bel et bien été employé par AEG. Mais à la question de savoir si le médecin était incompétent pour remplir ses fonctions, le jury a répondu "non", excluant de fait toute responsabilité d'AEG. Kevin Boyle, l'un des avocats de la famille Jackson, n'a pas exclu de faire appel. "Nous ne sommes évidemment pas contents du résultat. Nous explorerions toutes les options, et prendrons une décision ultérieurement", a-t-il déclaré devant le tribunal.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya D'el-oued
Daïra de Taleb Larbi
Commune Douar El - Maa
numéro fiscal : 098439155082804

DOUAR EL MAA :

Objet : Avis d'attribution
Provisoire au marché N°03/2013

En application de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété La commune de douar el - maa informe daïra de taleb larbi wilaya D'El - Oued Informe toutes les soumissionnaires participant a la soumission nationale ouvert N° : 03/2013 concernant :

Réalisation d'un réseau d'eau potable au douar-el ma

La soumission est lancée au niveau de la wilaya et communes de la wilaya et les Directions et journaux nationales que suite au résultat de la commission d'estimation Des offres en date du 26/09/2013 et suite aux articles le marché est attribué :

ENTREPRISE	POINT	MONTANT EN TOUT TAXE	DELAIS	MARCHE
Entrepreneur - atoussi ridha Entreprise grand travaux-HAI ELMATAR BIR ELATER -W-TEPESSA	86.68	10.282.428.00	04 M	Offre techniquement qualifiée et moins financière

Tout soumissionnaire a une réclamation au choix de la commission il peut présenter sa réclamation au du marché pendant 10 jours a partir du lancement de cet annonce au journaux nationales .

Midi Libre n° 1995 | Samedi 5 octobre 2013 - ANEP - 544 287

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère des Travaux Publics
Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bejaia

Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°27/2013

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia, Identifiée sous le numéro fiscal (N.I.F) N°40801500006082 lance un Avis d'Appel d'Offres National restreint pour :

CW158 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR 27 Kms
Lot N°02 : Ouvrages
Mission : Suivi des travaux

Les bureaux d'étude ou groupement de bureau d'études en travaux publics pluridisciplinaires : Titulaires d'un agrément en cours de validité émanant du ministère des travaux publics comportant simultanément au moins les Trois (03) spécialités suivantes : Topographie, Etude d'ouvrages d'art courants, assistance technique à maîtrise d'ouvrage dans les travaux d'ouvrages d'art courants.

Peuvent retirer le dossier d'offres auprès de la direction des travaux publics (DTP), sise au 5 Boulevard des frères BOUAOUINA Bejaia,

Les offres doivent parvenir sous pli principal cacheté et anonyme et portant la seule mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°27/2013

CW158 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR 27 Kms
Lot N°02 : Ouvrages
Mission : Suivi des travaux

- A ne pas ouvrir -

Et adressé à : Monsieur le directeur des travaux publics de la wilaya de Bejaia
05 boulevards des frères BOUAOUINA -BEJAIA-06000

Le pli principal de l'offre contiendra deux (02) enveloppes fermées portant le nom et l'adresse du soumissionnaire. Une enveloppe pour l'offre technique et une enveloppe pour l'offre financière. Ces offres contiendront les documents suivants exigés par l'instruction aux soumissionnaires.

1 - Offre technique :

- > déclaration à souscrire dûment signée ;
- > déclaration de probité signée et renseignée
- > l'instruction aux soumissionnaires paraphée et signée
- > Une copie conforme de registre de commerce et du statut du BET
- > Copie légalisée de l'agrément en cours de validité
- > Extrait de rôle apuré, ou échéancier.
- > Numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire
- > Récépissé de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC , pour les Bureaux d'études à caractère moral (EURL, SNC, SARL....).
- > Attestation de mise à jour CNAS ET CASNOS
- > Un extrait du casier judiciaire du gérant
- > Référence professionnelle (attestation de bonne exécution du maître de l'ouvrage de projets réalisés pendant les dix(10) dernières années
- > Moyen humaine avec CV diplôme (copies légalisées)
- > Moyens matériels justifiés par des cartes grises, contrats de location notariés ou leasing pour le matériel roulant, factures d'achat pour autres.
- > Méthodologie et schéma organisationnel du plan assurance qualité
- > Les Bilans financiers des trois (03) dernières années
- > Procès verbal de visite du site

2 - Offre financière:

- > Soumission dûment signée
- > Bordereau des prix unitaires renseigné et signé.
- > Le sous détail pour chaque prix.
- > Le devis quantitatif et estimatif renseigné et signé.
- > Cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé

- Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et marquée comme indiqué, le Maître de l'ouvrage ne sera en aucun cas responsable de l'égarement ou de l'ouverture prématuré de l'offre

- La durée de préparation des offres est fixée à trente (30) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP avant 12 heures, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séances publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14h00 heures.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour correspondant à la date limite de préparation des offres avant 12h00mn.

Midi Libre n° 1995 | Samedi 5 octobre 2013 - ANEP - 544 509

الصالون الدولي للسكن و العمران
LE SALON INTERNATIONAL DU ESSAKANE ET DE L'IMMOBILIER

السكن و العمران
ESSAKANE OUA EL IMRANE

Promoteur immobilier - Finance - Entreprise de réalisation
Bureaux d'études - Banques - Assurances - formation
Médias

“ Entre croissance, développement et recherche ”

Du 22 au 25
2013

SAFEX, Pins Maritimes - Alger - Pavillon C

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE

TOMBOLA
Participez à une simulation bancaire et repartez avec un logement

www.rkagence-dz.com

12, Rue des Frères Khoudir - Beaux-arts - Alger Centre
Tél: 021 63 64 62 - 021 63 64 63 - 021 63 21 34 - 1 800 021 63 11 12
Email: safonesakane@gmail.com

SAK

SAFEX

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Un sérieux besoin en financements

Les efforts de ces dernières années dans la lutte contre le paludisme ont fini par donner des résultats, mais il faut les poursuivre pour continuer à faire reculer cette maladie parasitaire.

Le paludisme est causé par un parasite unicellulaire du genre Plasmodium, que l'on peut voir à l'image. Chaque année, il tue encore 600.000 personnes dans le monde et en affecte 219 millions. Or, les moyens manquent pour l'éradiquer.

Le 25 avril a été consacré Journée mondiale de lutte contre le paludisme. Une affection toujours aussi meurtrière. En 2012, plus de 600.000 décès ont été rapportés dans le monde. Dans la majorité des cas, il s'agissait d'enfants de moins de cinq ans vivant en Afrique subsaharienne. Si de nombreux progrès ont été réalisés ces dernières années, le manque de moyens financiers risque de briser les efforts entrepris. Le thème de la Journée se veut d'ailleurs très explicite : « Investir dans l'avenir ».

Le paludisme est une maladie qui peut être contractée à tout âge. Elle est transmise par les piqûres de moustiques infectés par des parasites de l'espèce Plasmodium. Il existe quatre types de paludisme humain, mais *P. falciparum* est de loin le plus mortel.

Poursuivre les investissements contre le paludisme

Le plus souvent, les symptômes du paludisme ne sont autre qu'une fièvre, des maux de tête, des frissons et des vomissements, qui peuvent d'abord être confondus avec un état grippal. Ils apparaissent 10 à 15 jours après l'infection. En l'absence de traitements, le paludisme peut évoluer rapidement vers une forme grave, souvent mortelle. Au total, selon le rapport mondial sur le paludisme de 2012, on estime que 219 millions de cas surviennent chaque année dans le monde.

Des progrès majeurs ont été accomplis au cours des dix dernières années. Depuis l'an 2000, le taux de mortalité de la maladie a chuté de 25 %. « *L'intensification des mesures de lutte antivectorielle, accompagnée d'un meilleur accès aux tests diagnostiques et à des traitements de qualité, a été la clé de cette évolution* », indique l'OMS.

Aujourd'hui, Fatoumata Nafo-Traoré, directrice du partenariat Faire reculer le paludisme s'inquiète du manque de fonds disponible pour mener à bien la lutte. La récente crise économique mondiale a été à l'origine d'une baisse des financements qui menace d'inverser les résultats. C'est pourquoi elle lance un appel aux investissements pour faire avancer le combat contre le paludisme : chaque année, 5 milliards de dollars sont en effet nécessaires pour mener à bien des programmes de lutte. Or, pour l'année 2013, le déficit s'élève déjà à 3,6 milliards de dollars.

Quand les parasites se parlent pour organiser leur survie

C'est la découverte surprenante de chercheurs australiens : les parasites du paludisme peuvent se parler et Ce comportement social assure au parasite sa survie et améliore ses chances d'être transmis à d'autres humains. Ces conclusions, publiées dans la revue *Cell*, ouvrent une fenêtre thérapeutique, avec le développement de médicaments ou de vaccins qui vont... couper ces réseaux de communication. Le paludisme tue environ 700.000 personnes par an, principalement des enfants âgés de moins de 5 ans et des femmes enceintes. Chaque année, des centaines de millions de personnes sont infectées par le parasite du paludisme, Plasmodium, transmis par les piqûres de moustiques. On estime que la moitié de population mondiale est à risque de contracter le paludisme, avec une concentration de la maladie dans les régions tropicales et subtropicales. Ce sont des chercheurs du Walter and Eliza Hall Institute à Melbourne (Australie) qui montrent que les parasites du paludisme sont en mesure de s'envoyer des messages pour communiquer avec d'autres parasites



dans le corps. Les chercheurs ont eux-mêmes été surpris de découvrir que les parasites du paludisme travaillaient en collaboration pour signaler l'activation des parasites sexuellement suffisamment matures pour être captés par les moustiques, porteurs du paludisme. Le parasite, à l'intérieur du globule rouge, communique : De nombreuses expériences ont été répétées pour valider et comprendre cette communication entre parasites : Elle permet aux parasites de savoir combien d'autres parasites sont dans l'hôte humain et quel est le moment idéal pour activer des formes matures ayant les meilleures chances d'être transmises au moustique. Le parasite, à l'intérieur du globule rouge, communique en envoyant des petits paquets d'ADN à l'autre parasite durant le stade sanguin de l'infection.

Le parasite signale ainsi quand il peut être retransmis à un moustique, c'est-à-dire sous une forme qui lui permette de vivre et de se reproduire dans le moustique pour être ensuite transmis par le moustique à un autre hôte humain. C'est une voie possible pour de nouveaux médicaments ou vaccins antipaludiques. Pour les chercheurs, la prochaine étape sera d'identifier les molécules impliquées dans ce processus de signalisation et les moyens de bloquer ces réseaux et signaux de communication pour bloquer la transmission du paludisme de l'humain au moustique.

Un vaccin prometteur, mais difficile à mettre en place

Des chercheurs américains ont mis en évidence l'efficacité d'un vaccin contre le paludisme. Selon certains spécialistes, ce résultat est cependant à tempérer, car les problèmes techniques pourraient rendre la vaccination de masse difficile.

Le paludisme est une maladie parasitaire qui touche tout le monde. Les symptômes apparaissent 10 à 15 jours après l'infection, et peuvent d'abord être confondus avec un état grippal : fièvre, maux de tête, frissons et vomissements. En l'absence de traitement, la maladie peut évoluer rapidement vers une forme grave, souvent mortelle. Selon le rapport mondial de 2012 sur le paludisme, 219 millions de personnes seraient infectées et 600.000 en décèderaient chaque année dans le monde.

Des chercheurs américains du National Institute of

Allergy and Infectious Diseases ont évalué l'efficacité d'un vaccin préventif contre cette infection chez l'Homme. Ils ont publié leurs résultats dans la revue *Science*. Lors de l'essai clinique, 57 adultes en bonne santé âgés de 18 à 45 ans ont été recrutés. Parmi eux, 40 ont reçu plusieurs doses (entre deux et cinq) en intraveineuse du vaccin PfSPZ composé d'une forme atténuée de Plasmodium falciparum, le plus mortel des parasites responsables du paludisme.

Les anophèles sont des moustiques communs dans certaines régions du monde. Ils figurent parmi les cibles des chercheurs pour stopper la transmission du paludisme.

Bientôt une vaccination de masse contre le paludisme ?

Afin d'évaluer l'efficacité du traitement, chaque participant a été exposé à des moustiques infectés. Sur les six adultes ayant reçu cinq doses, aucun n'a été infecté ; et sur les neuf en ayant reçu quatre, seulement trois ont contracté la maladie. En revanche, la quasi-totalité des volontaires non vaccinés a été infectée. Ces derniers ont immédiatement reçu un traitement antipaludéen. « *C'est un résultat à saluer* », explique Dominique Mazier, chercheuse à l'Inserm, mais toutefois guère surprise. « *Nous savons depuis 30 ans que chez la souris, l'injection de doses massives du vaccin en intraveineuse permet d'obtenir une protection complète.* » Cette étude est prometteuse, mais doit être prise avec prudence. Il reste à savoir si la vaccination préventive est envisageable dans la pratique. « *Cela peut s'avérer très compliqué, en ce qui concerne les nourrissons par exemple* », indique la chercheuse. Par ailleurs, les quantités à injecter sont très importantes et difficiles à réaliser expérimentalement. En effet, pour obtenir le vaccin, il faut disséquer les glandes salivaires de moustiques infectés. « *Le travail est colossal, il est dur d'imaginer une vaccination de masse dans ces conditions* », ajoute-t-elle.

Robert Seder, coauteur de l'étude, partage ce constat. Selon lui, les modes d'administration les plus communs, à savoir intradermique et sous-cutané, n'apportent pas une réponse immunitaire aussi puissante que la voie intraveineuse.



Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
03-10-2013	<u>Chef de département documentation import et export</u> Nous recrutons un Chef de département documentation import et export pour superviser toutes les opérations relatives à l'administration d'une agence de consignation avec la Prise en charge clientèle	Société privée	ALGER
03-10-2013	<u>Sales</u> Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Votre goût de la vente, votre enthousiasme et votre force de conviction feront la différence...	Business Digital Technologie	ALGER
03-10-2013	<u>Administrateur système</u> Alliance assurances recrute un Administrateur système pour gérer les comptes utilisateurs et droits d'accès aux serveurs	Alliance assurances	ALGER
03-10-2013	<u>Administrateur réseau</u> Pour optimiser et gérer la performance du réseau, Alliance assurances recrute un Administrateur réseau	Alliance assurances	ALGER
02-10-2013	<u>Assistante de Direction</u> Assurance 2A recrute une assistante de direction maîtrisant parfaitement l'outil informatique et la langue française	Assurance 2A	ALGER
18-09-2013	<u>Chargée RH - ALGER -</u> Nous recrutons une Chargée des Ressources Humaines sur la région d'ALGER maîtrisant le processus RH (recrutement, rémunération, GPEC et formation)	MFG Algerie	ALGER
18-09-2013	<u>Ingénieur projeteur - BOUIRA -</u> MFG Algérie filiale du groupe CEVITAL recrute sur la région de BOUIRA un Ingénieur projeteur maîtrisant l'Autocad, solidworks et autre logiciel de chiffrage PROGES	MFG Algerie	BOUIRA
18-09-2013	<u>UN CHEF DE QUART CENTRALE ÉLECTRIQUE</u> Vous avez une expérience dans un le domaine industriel (centrale électrique) avec un diplôme en électrotechnique, génie électrique ou équivalent ...	MFG Algerie	ALGER
15-09-2013	<u>Journaliste</u> Au cur d'une équipe jeune et dynamique, vous aurez pour mission de sélectionner le sujet, le thème, le fait à traiter ou répondre à une commande de la rédaction	Quotidien Economique Francophone	ALGER

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploiartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الإتصال
شركة تسيير مساهمات الدولة الجيريا ترست للإتصال
شركة الطباعة بالجزائر

Le Président-directeur général, les membres du Conseil d'administration, le Comité de participation, la Section syndicale et l'ensemble du personnel de la société d'impression d'Alger "SIA" profondément touchés par le décès de leur collègue

CHENNOUF HOCINE

présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

MIDI
Qualité national d'information 2011



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 25, rue Didouche Mourou, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021 653 76 16, Tél : 0770 32 44 96, E-mail : redaction@lennid-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021 63 76 14, publicite@lennid-dz.com

Cuisine

Calamars à la sauce tomate



Ingrédients
500 g de petites rondelles de calamars
4 c. à soupe d'huile d'olive
250 g de tomates
1 c. à soupe de concentré de tomate
2 gousses d'ail hachées
2 c. à soupe de vinaigre
Une pincée de piment fort
1 c. à soupe de menthe pour la garniture
Sel et poivre

Préparation
Faire revenir l'ail dans une poêle avec l'huile chauffée, incorporer les tomates hachées en conserve égouttées et réduites en purée, le piment, le sel et poivre, arroser de vinaigre et laisser cuire 6 min à feu vif.
Verser les rondelles de calamars, le concentré de tomates et continuer la cuisson 4 min environ.
Parsemer avec la menthe et servir aussitôt.

Jus d'orange à la compote de pommes



Ingrédients
2 litres de jus d'orange
2 bananes
1 yaourt nature
Le sucre selon le besoin de mélange

Compote de pommes
1 kg de pommes
60 g de sucre en poudre
2 verres d'eau

Compote de carottes
5 carottes
2 verres d'eau

Préparation
Compote de pommes
Peler et épépiner les pommes, les couper en dés.
Mettre les morceaux de pommes dans une casserole avec l'eau, le sucre, faire étuver à feu doux pendant 30 minutes jusqu'à ce que les pommes soient cuites, les passer au mélangeur électrique.
Conserver la compote dans un récipient hermétique au réfrigérateur.

Compote de carottes
Laver et épépiner les carottes, les couper en dés, les mettre dans une casserole avec l'eau, faire étuver à feu doux puis les égoutter et les mixer, conserver la compote au réfrigérateur.
Passer les bananes, le jus d'orange, la compote de pommes, la compote de carottes, le yaourt au mélangeur électrique.
Servir le jus frais.

En été, un vent de fantaisie souffle dans nos chevelures. Longues boucles ou frange à la garçonne, on a envie de donner à nos coiffures un petit air gai et coloré. Strass, pinces multicolores, on s'en donne à cœur joie entre la plage et les terrasses de cafés. Jolis, élégants, les bijoux de cheveux nous donnent du style !

Des accessoires au choix

Il fait chaud ! Avec la piscine, la mer ou le bureau, on ne sait plus quoi faire de nos cheveux. Pas de panique, un petit accessoire tendance et le tour est joué ! En un rien de temps, une queue de cheval maigrelette se transforme en un tortillon tout mignon. Pinces, élastiques et barrettes relèvent nos boucles pour montrer notre nuque bronzée ou mettent en valeur notre teint de pêche.

Les couleurs

Misez sur la couleur. Rouge, vert, bleu, rose, les teintes les plus pétillantes font leur

COIFFURES ET BEAUTÉ

Les bijoux de cheveux...



effet aussi bien sur les blondes que sur les brunes. Avec les pinces pélican, plus la peine de se prendre la tête à essayer de s'attacher les cheveux en chignon, un clip et le tour est joué ! On relève ses boucles et ses mèches folles en un seul geste pour un style

naturel et sur les cheveux courts, les barrettes donnent un charme fou !

Épingle à cheveux

Pour un style plus "princesse", le soir, on adopte les petites merveilles en cristal, de petits peignes navettes à glisser dans des cheveux attachés, un serre-tête décoré de petits cabochons pour se donner un air de diva et des épingles à cheveux surmontées de perles, de motifs baroques et de cristaux étincelants, rien ne manque ! On pique le tout dans un entrelacs de cheveux et voilà un look tendance, un rien rétro.

Les perles et les strass

Autres petits bijoux pour les cheveux, les perles et les strass. Des papillons, des libellules, on peut en mettre partout dans ses cheveux et cela, sans colle ni clips. Un petit ustensile, presque du matériel de couture, permet de glisser une fine mèche de cheveux et de fixer le bijou. Une fois mis en place, il tient fermement, de quoi se faire des looks hyper-glamour ou illuminer ses cheveux tous les jours.

MAIN VERTE

Yucca

Le yucca est une plante originaire d'Amérique centrale. Elle se plaît au soleil, dans le Sud, où planté en pleine terre, elle produit une floraison des plus spectaculaires sous la forme d'une longue hampe blanche. Sa culture comme plante verte d'intérieur est assez facile, si vous suivez ces quelques conseils...

Achat

Le yucca est généralement vendu en container plastique, en forme de touffe avec un tronc simple ou bien en "totem", avec plusieurs troncs de tailles différentes. Vérifiez bien lors de l'achat que la plante possède un minimum de stabilité. Si les troncs bougent énormément dans le terreau, c'est que l'enracinement est déficient.

Soins généraux

Le yucca se plaît à la lumière. Réservez-lui un emplacement proche d'une fenêtre. Attention, le soleil ne doit pas frapper sur les vitres aux heures les plus chaudes de la journée !

Si les plus jeunes feuilles blanchissent et pourrissent, c'est que vous arrosez exagérément. Laissez bien sécher la motte

entre 2 arrosages, surtout en hiver.

Brumisation

Par temps sec, n'hésitez pas à vaporiser votre plante avec de l'eau non calcaire de préférence. Ces brumisations permettent d'ôter le gros de la poussière sur les feuilles et préviennent également les attaques d'araignées.

Fertilisation

En été, effectuez toutes les deux semaines un apport d'engrais pour plantes vertes. Vous pouvez également inclure dans le mélange terreux un engrais. Pas d'engraissement en hiver.

Feuilles jaunies

Leur apparition est normale ; le yucca renouvelle son feuillage. Ne les taillez pas : laissez-les sécher d'elles-mêmes avant de les arracher d'un coup sec.

Soins occasionnels

Rempotage
A effectuer à la sortie de l'hiver, dans un pot légèrement plus grand que l'actuel, avec un mélange de sable, tourbe et terre de jardin.



Multiplication

Le yucca se multiplie facilement en prélevant un morceau de tige. Le plus simple est de couper à ras une rosette qui part du tronc. Plantez-la dans un mélange de sable et de tourbe, que vous maintiendrez à l'ombre, à la chaleur, avec une relative humidité.

Sortie estivale

N'hésitez pas à sortir le yucca en plein air au jardin ou sur le balcon, cela lui fera le plus grand bien. Evitez simplement le soleil direct les premiers jours, et n'oubliez pas de l'arroser !

Trucs et astuces

Pépins de tomates



Récupérez vos pépins de tomate et étalez-les sur une feuille de sopalin, ou un mouchoir en ouate, ou du coton. Humidifiez.
Quand ça commence à germer, mettez la feuille directement en terre, c'est biodégradable !

Belles plantes au retour des vacances



Pour garder vos plantes belles pendant vos vacances, trempez dans une bassine d'eau des mèches de coton d'un côté et piquées dans les pots à préserver de l'autre. L'eau ira humidifier la terre par capillarité, c'est magique.

Traitement naturel pour plantes



Faire macérer des plantes d'ortie dans de l'eau pendant une semaine jusqu'à macération. Filtrer et vaporiser sur toutes les plantes, ça joue un rôle préventif contre toutes les maladies.

Antiparasite pour vos rosiers



Afin d'éviter que vos rosiers ne soient assaillis de parasites, enfoncez dans la terre autour des pieds de vos rosiers quelques gousses d'ail.

Page animée par
Ourida Ait Ali

La peur du dentiste se transmet de parent à enfant

Une étude menée par des chercheurs espagnols suggère que la peur du dentiste est héréditaire. Les enfants craindraient davantage le dentiste lorsque leurs parents et surtout leur père en ont également peur.

Cela fait des centaines d'années que cela dure et ça ne semble toujours pas vouloir disparaître. Selon un sondage Ifop, pas moins de 54% des Français continueraient de ressentir des craintes à aller consulter un chirurgien-dentiste. Une peur ancestrale qui remonterait au Moyen-âge et à l'époque où les soins dentaires se résumaient souvent à l'arrachage de dents. Pourtant, on est aujourd'hui bien loin de ces pratiques. Alors pourquoi cette peur est-elle toujours aussi solidement ancrée ? Des chercheurs espagnols semblent avoir trouvé un début de réponse.

Dans la revue *International Journal of Pediatric Dentistry*, ils expliquent en effet avoir découvert que la peur du dentiste était en fait héréditaire. Autrement dit, un enfant a d'autant plus peur d'aller chez le dentiste, si ses parents et en particulier son père, craignent également une telle consultation. En vérité, de précédentes études avaient déjà associé la peur ressentie par un enfant et celle ressentie par ses proches. Néanmoins, le rôle de cette dernière n'avait pas été étudiée en détail. Pour combler ce manque, les chercheurs de l'université de Madrid ont suivi 183 enfants âgés de 7 à 12 ans ainsi que leurs parents qu'ils ont interrogé sur les sentiments ressentis à l'idée d'aller voir le dentiste. Les résultats ont alors confirmé le phénomène : la peur des enfants s'est bien avérée corrélée à celle des parents. Mais les découvertes ne se sont pas arrêtées là puisque les chercheurs ont davantage souligné le



rôle du père. En effet, l'étude a révélé que ce dernier jouait un rôle clé dans la transmission de la crainte du dentiste de la

prétés avec précaution, les enfants semblent faire principalement attention aux réactions émotionnelles de leur père quand ils décident si les situations chez le dentiste sont potentiellement stressantes", a expliqué Lara Sacido, qui a participé à l'étude.

Emmener son enfant chez le dentiste sans avoir peur

Selon les chercheurs, ceci suggère que la transmission de la peur de la mère à l'enfant, qu'il s'agisse d'une augmentation ou d'une réduction de l'anxiété, pourrait être influencée par les réactions que montre le père lors d'un rendez-vous chez le dentiste. Si cette découverte pourrait avoir plusieurs implications, les auteurs de l'étude indiquent qu'elle souligne le besoin d'impliquer les parents dans les campagnes de prévention visant à réduire cette peur du dentiste. Selon eux, les pères devraient également se rendre chez le dentiste avec leurs enfants en ne montrant aucun signe de peur ou d'anxiété.

"En ce qui concerne l'assistance dans les cliniques dentaires, le travail avec les parents est la clé. Ils devraient apparaître détendus afin d'assurer que l'enfant est aussi détendu. A travers cette voie de contagion émotionnelle positive au sein de la famille, la bonne attitude peut atteindre l'enfant pour qu'aller chez le dentiste ne soit plus un problème", a ajouté Lara Sacido.

La mort de Tycho Brahe élucidée 400 ans après

Judi dernier, deux scientifiques ont annoncé avoir presque élucidé la mystérieuse mort de l'astronome danois Tycho Brahe, il y a 400 ans. Selon eux, il ne serait pas mort empoisonné comme on le croyait jusqu'ici.

Empoisonnement accidentel, assassinat ou mort naturelle ? Le mystère pourrait enfin avoir trouvé une solution à la mort de Tycho Brahe. Né en 1546, cet astronome danois est resté dans l'histoire entre autres pour avoir découvert, en 1572, une supernova dans Cassiopee. Il est également connu pour avoir fourni un catalogue d'étoiles particulièrement précis pour son époque ainsi qu'un modèle d'univers cherchant à combiner les systèmes mis au point par Ptolémée et Copernic. Mais ce n'est pas tout puisque malheureusement pour lui, sa renommée provient aussi du mystère qui existe autour de sa mort. Tycho Brahe est arrivé à Prague en 1599 après avoir voyagé pendant plusieurs années. Mais il meurt à peine deux ans plus tard dans son lit suite à une maladie mystérieuse. En effet, après une première exhumation datant de 1901,

on a longtemps cru que ce scientifique était mort empoisonné au mercure comme l'analyse des poils de sa barbe le laissait penser. En 2010, toutefois, il est exhumé une seconde fois dans l'espoir de déterminer si cet empoisonnement était prémédité, et donc s'il s'agissait d'un assassinat, comme l'affirmaient certains historiens.

Tycho Brahe n'a pas été empoisonné

Depuis deux ans donc, "une équipe de chercheurs dano-tchèque a travaillé intensément pour éclaircir la cause de la mort de Tycho Brahe", a indiqué l'université d'Aarhus dans un communiqué. Or, "elle exclut maintenant qu'il ait succombé à un empoisonnement au mercure", a-t-elle ajouté. Cette fois, l'analyse de la barbe, des os et des dents a pu être réalisée



avec un matériel sophistiqué. Ainsi, le scientifique danois Kaare Lund Rasmussen et le Tchèque Jan Kucera ont pu constater que les concentrations en mercure dans l'organisme de l'astronome étaient "normales" et certainement "pas assez élevées pour provoquer sa mort".

Ils sont même parvenus à montrer que ce taux a baissé à l'approche du décès, intervenu après 11 jours d'une maladie qui reste à déterminer. Les analyses des dents se poursuivent pour peut-être y parvenir et confirmer l'une ou l'autre des hypothèses émises jusqu'ici, à savoir des calculs ou une septicémie. Néanmoins, les décou-

vertes ne s'arrêtent pas là puisque les deux scientifiques ont également découvert que l'astronome portait une prothèse de nez (suite à une blessure lors d'un duel) non pas en or ou en argent comme on le disait mais plutôt en bronze.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Latte et Macaron

Inventeurs : Entertainment Robot America Date : 2001 Lieu : États-Unis

Latte et Macaron sont deux nouvelles cyber-peluches mises au point par Entertainment Robot America, une filiale du géant japonais de l'électronique Sony. Ces deux robots sont dotés d'une intelligence artificielle et d'un système de reconnaissance vocale. Ils peuvent exprimer des émotions en entendant leurs prénoms. Ils sont également munis de "fonctions de lien avec les médias" qui devraient leur permettre de réagir à différentes stimulations sonores, via la télévision, la radio et l'internet...



**RELOOKING EXTRÊME PEGGY
ROLLET ET JENNIFER**

20h45



Après deux décennies de travail éreintant dans la police, en tant que détective, Peggy, 48 ans, veut paraître plus jeune. Son éternel air fatigué ne sera bientôt plus qu'un vieux souvenir, tant sa transformation sera frappante ! Jennifer n'a que 25 ans. Mais cette jeune mère célibataire vit dans la douleur depuis de nombreuses années, complexée par son nez et ses cicatrices sur le visage. Grâce aux experts de «Relooking extrême», elle fera bientôt tourner plus d'une tête !

LE SANG DES TEMPLIERS

22h35



Europe, 1999. Mille ans après la prise de Jérusalem par les Chrétiens, la création puis l'anéantissement de l'Ordre des Templiers à l'instigation du Prieur de Sion, la lutte fratricide pour le Saint Graal perdure entre ses divisions chevaleresques ancestrales. Mais David, l'enfant au nom prémonitoire, né de l'union défendue entre le maître des Templiers, un Saint-Graal et sa rivale, une Saint-Claire, va entériner un combat historique et légendaire. Selon la prédiction, l'élu réunira les deux lignées de sang, retrouvera le Graal et offrira la vie éternelle à ses pairs

ON N'EST PAS COUCHÉ

22h45



Laurent Ruquier reçoit une personnalité politique, des artistes venus de tous les horizons, des sportifs... Il s'intéresse à l'actualité de ses convives et évoque également avec eux les moments forts qui ont marqué la semaine. Pour animer le débat et réagir aux propos des invités, Laurent Ruquier est secondé par deux journalistes, Aymeric Caron et Natacha Polony. Humour et impertinence demeurent les maîtres mots de ce programme

**COMMISSAIRE MAGELLAN LE
MAÎTRE DES ILLUSIONS**

20h50



Alexandre Kremer, grand illusionniste de réputation internationale termine sa tournée dans la ville de Saignac, où il a fait ses premiers pas sur scène. Quelques jours avant le début de son spectacle, il se rend à une petite fête d'anciens camarades de classe organisée en son honneur dans le gymnase du lycée de sa jeunesse. Quelques heures plus tard, Alexandre Kremer est retrouvé mort. Qu'est-ce qui aurait poussé les amis d'hier à devenir les meurtriers aujourd'hui ?



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

**TELLEMENT VRAI DEMAIN MA
VIE VA BASCULER**

20h30



Qu'ils soient adolescents ou plus grands, trouver la bonne distance avec son fils ou sa fille n'est pas toujours une chose aisée. Entre les adolescents rebelles, les parents qui n'arrivent pas à laisser partir leur petit et les enfants qui n'ont parfois aucune envie de prendre leur envol alors que leurs parents n'attendent que cela, les relations peuvent parfois devenir excessivement tendues. Du haut de ses 18 ans, Matthieu est le roi, le protégé de sa maman Nadège, qui ne lui refuse rien. Voiture alors qu'il n'a pas le permis, aller-retour à Madrid pour voir jouer Cristiano Ronaldo, rien n'est trop beau pour son fils unique.

PUBLIC ENEMIES

21h45



Etats-Unis, années 1930. Peu après sa sortie de prison, John Dillinger mène à travers le Midwest une fulgurante série d'attaques de banques. L'homme fascine le grand public mais attire sur lui les foudres de J. Edgar Hoover, chef du FBI. Ce dernier confie la traque de Dillinger au jeune agent Melvin Purvis. Mais Dillinger et sa bande, qui ont appris leur «métier» sur le terrain, sont bien plus rusés que les agents... Confronté à un Congrès dubitatif, Hoover rage de voir Dillinger se muer en héros, et ses meilleurs agents faire chou blanc. Nombre de ses propres collègues le jugent inapte à la tâche, le considérant comme un vulgaire m'as-tu-vu.

TOUCH

20h50



Martin est guidé par son fils vers une compagnie maritime où, mêlé à une affaire de cargaison volée, il va venir en aide à un docker récemment licencié. Ce fil rouge concerne aussi un Israélien et une Palestinienne luttant pour être en couple. Tandis que Sheri Strepling fait subir de nouveaux tests à Jake, Martin et Abigail s'unissent pour récupérer la garde de l'enfant...

DANSE AVEC LES STARS

22h35



Aux côtés de danseurs professionnels, pendant plusieurs semaines en direct, dix personnalités vont devoir relever un nouveau défi et être confrontées à un art qu'elles ne maîtrisent pas : la danse de couple. Après des heures d'entraînement intensif avec leur partenaire, ces dix stars devront exécuter en direct avec la plus grande précision l'une des danses imposées. Cette saison, une nouvelle danse fait son apparition, la danse contemporaine et des épreuves inédites sont au programme. Pour cette quatrième édition, Brahim Zaibat, Damien Sargue, Keen'v, Tal, Alizée, Laetitia Milot, Titoff, Noémie Lenoir, Laurent Ournac et Laury Thilleman sont les candidats de la compétition.

Rachel McAdams

**à Munich pour
présenter la comédie
de Richard Curtis**

Rachel McAdams était à Munich pour présenter la comédie de Richard Curtis lors d'une projection spéciale.

La star de N'oublie Jamais était débordante de glamour, de féminité.



**Alyson
Hannigan**
maman et
épouse comblée

Alyson Hannigan se prépare d'ores et déjà à bénéficier d'un emploi du temps plus souple, idéal pour s'occuper de son comédien de mari et pour chouchouter sa petite tribu très girly.

Marcia Cross

**maman radieuse
avec ses adorables
jumelles**

Depuis la fin de Desperate Housewives, s'il y en a bien une qui prend du temps pour s'occuper de sa petite famille, c'est bien Marcia Cross. Elle passe en effet tout son temps à s'occuper de ses deux adorables jumelles.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h19
Dohr	12h36
Asr	15h55
Maghreb	18h28
Icha	19h49

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

CONTREFAÇON DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES L'OIE étudie des pistes de lutte

Les pays membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) de la région Mena ont proposé lors d'un séminaire de formation sur les produits vétérinaires tenu jeudi à Alger, d'étudier "des pistes de lutte" contre les médicaments contrefaits.

PAR RAYAN NACIM

Les participants au séminaire interrégional Afrique du Nord et Moyen Orient (Mena) des points focaux de l'OIE "ont convenu de trouver des pistes de renforcement de la lutte contre les médicaments vétérinaires contrefaits", a indiqué la représentante de la direction générale de cette organisation, Elisabeth Erlacher.

Elle s'exprimait lors de la clôture des travaux de ce séminaire de formation en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri. Les représentants de l'OIE ont achevé leurs travaux par des propositions sur la nécessité de sécuriser la qualité des médicaments et les produits vétérinaires à utiliser et sur la bonne gouvernance du médicament. "C'est les vétérinaires qui doivent détenir les médicaments et non pas les éleveurs", soutient Rachid Bouguedour, représentant de l'OIE pour la région Afrique du Nord.

Ce dernier estime que l'Algérie, le Maroc et la Tunisie "n'ont pas un grand problème de contrefaçon dans les médicaments vétérinaires comparativement aux autres régions", et ce, grâce à un bon déploiement des vétérinaires sur le terrain et un approvisionnement du marché rapporte l'APS. En Algérie, la contrefaçon est réduite, néanmoins "la vigilance des services vétérinaires et de contrôle doit être de mise pour éviter toute dérive qui pourrait mettre en danger aussi bien la santé animale qu'humaine", recommande M. Bouguedour. Le ministre de l'Agriculture a indiqué pour sa part que l'Algérie avait déployé d'importants moyens en matière de santé animale en citant à titre d'exemple la vaccination de 19,5 millions de têtes ovines en 2013 et l'éradication de certaines maladies. "Mais cela ne signifie pas réduire la vigilance puisque nous continuons à travailler pour qu'on ne retombe pas dans les situations précédentes", a souligné M. Nouri. Le



ministre a noté que l'Algérie avait consenti des "efforts considérables" en matière de lutte contre certaines maladies animales graves comme la fièvre aphteuse et la peste équine dont le pays a été déclaré officiellement indemne par l'OIE en 2013. A une question sur une éventuelle mauvaise utilisation des médicaments vétérinaires et son impact sur le consommateur, le ministre a exclu "toute contamination pour l'instant, pour peu qu'on continue à renforcer notre dispositif de contrôle et de poursuivre les efforts consentis", a-t-il dit.

L'Algérie, qui produit 30% de ces besoins en produits vétérinaires, devrait aussi poursuivre ses efforts en matière de production afin d'approvisionner le marché en médicaments vétérinaires en quantités suffisantes et de qualité, a ajouté le ministre.

Des experts de renom ont animé des conférences lors de ce séminaire sur les méthodes de validation des tests de diagnostic et des kits, de l'utilisation des antibiotiques et la résistance microbienne et les médicaments antiparasitaires.

Par ailleurs, le ministre a assuré que le cheptel ovin national est en bonne santé et que la production est suffisante en prévision de l'Aïd El-Adha ce qui devrait influencer sur le prix.

"La stabilité qui caractérise actuellement le marché va pousser les prix à la baisse notamment à l'approche du jour du sacrifice", a-t-il estimé.

L'UNESCO CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENSEIGNANT L'Afrique et les Etats arabes les plus touchés par la pénurie d'enseignants



Il faudra 1,6 million d'enseignants supplémentaires pour atteindre l'éducation primaire universelle d'ici 2015 et 3,3 millions d'ici 2030. Telle est la conclusion d'une étude élaborée par l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU), publiée la veille de la Journée mondiale des enseignants, célébrée le 5 octobre de chaque année.

Au total, ce sont 3,5 millions de postes supplémentaires qui devront être créés d'ici 2015 dans le premier cycle du secondaire et 5,1 millions d'ici 2030, précise cette étude qui relève qu'aujourd'hui, 58% de pays dans le monde manquent d'enseignants pour atteindre l'éducation primaire universelle.

Si toutes les régions du monde sont concernées par ce phénomène, c'est en Afrique sub-saharienne que la situation est la plus préoccupante indique l'Institut des statistiques de l'Unesco.

Près d'un tiers des pays connaissant une pénurie se trouvent en effet sur ce continent. Or la pression pour recruter davantage d'enseignants devrait s'intensifier sur le continent avec la croissance de la population d'âge scolaire, note-t-on de même source.

D'ici 2030, il faudra créer 2,1 millions de postes supplémentaires en Afrique sub-

saharienne et remplacer les 2,6 millions d'enseignants ayant quitté la profession.

Les Etats arabes arrivent en deuxième position pour la pénurie d'enseignants du primaire. D'ici 2030, la région devra faire face à une explosion de la population d'âge scolaire, avec 9,5 millions d'élèves supplémentaires.

Pour faire face à ce défi, de nombreux pays de la région ont augmenté le nombre des recrutements au cours de la dernière décennie, ce qui devrait permettre de stabiliser la situation d'ici 2020.

Pour atteindre l'éducation primaire universelle, la région devra créer 500 000 postes supplémentaires d'ici 2030 et remplacer 1,4 millions d'enseignants ayant quitté le système, selon cette étude. Parallèlement, les effectifs du premier cycle du secondaire continuent d'augmenter à travers le monde. Le taux de scolarisation y a augmenté de dix points de pourcentage de 72 à 82% entre 1999 et 2011, souligne-t-on.

Or, pour un nombre d'élèves équivalent, le niveau secondaire doit faire appel à plus d'enseignants que le primaire parce qu'il sollicite des enseignants ayant des connaissances spécifiques dans une matière donnée. à y prendre part.

TROIS TRAFIQUANTS ARRÊTÉS AU CENTRE-VILLE D'ORAN

Un réseau national de trafic de drogue démantelé

La police oranaise vient de donner un sérieux coup aux réseaux de drogue. Après la série des saisies de cannabis opérées dans plusieurs villes de l'Ouest du pays, les enquêteurs de la sûreté d'Oran ont, cette fois-ci, démantelé un réseau national qui alimentait plusieurs villes de l'Est, Centre et même le Sud algérien en drogue.

Un réseau de trafic de cannabis composé de trois trafiquants vient d'être démantelé par la police oranaise lors d'une opération anti-stups menée dans les quartiers 'El Bahia où près de 20 kg de kif ont été saisis, précise un communiqué de la DGSN. En effet, l'affaire a été diligentée grâce aux renseignements parvenus aux policiers de la brigade criminelle de la sûreté d'Oran qui faisaient état de la présence de deux suspects qui seraient membres d'un dan-



gereux réseau de trafic de drogue qui agissait sur l'ensemble du territoire national. Toujours selon les mêmes renseignements, les deux suspects issus du centre-

ville d'Oran vendaient de la drogue au profit de « clients » venus d'ailleurs (non pas des résidents de la ville). Aussitôt, les enquêteurs, d'identifier ses membres et

d'arrêter les fournisseurs. Au bout de quelques jours d'investigations, les enquêteurs ont, effectivement, localisé le champ d'activité de la dangereuse bande avant de passer à l'action. Cela dit, les policiers de la brigade criminelle ont arrêté les trois membres, âgés entre 28 et 31 ans, qui font partie du réseau et saisi 19,300 kg de cannabis, 8 millions de centimes et 150 euros (des sommes d'argent qui représentent les revenus des ventes de cannabis), alors qu'un véhicule appartenant au réseau a été aussi récupéré par les enquêteurs. Enfin, les trois mis en cause ont été présentés, jeudi passé, devant le procureur de la République près la cour d'Oran, ils ont été placés sous mandat de dépôt.

L. I.